



PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

DE L'INDUSTRIE DE LA VOLAILLE AU QUÉBEC

PORTRAIT-DIAGNOSTIC SECTORIEL

**DE L'INDUSTRIE
DE LA VOLAILLE
AU QUÉBEC**

AVANT-PROPOS

Le présent document a été produit dans le cadre de l'examen périodique des interventions des Éleveurs de volailles du Québec dans la mise en marché du poulet et du dindon au Québec.

Cet examen est mené par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie), qui est chargée de superviser l'application des plans conjoints et qui a pour mission de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles et alimentaires. Il est fait conformément à l'article 62 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, chapitre M-35.1) qui s'énonce comme suit :

« À la demande de la Régie et au plus tard tous les cinq ans, chaque office établit devant la Régie ou devant les personnes qu'elle désigne pour lui faire rapport que le plan et les règlements qu'il édicte servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé.

La Régie donne alors aux personnes intéressées à la mise en marché du produit visé l'occasion de présenter leurs observations sur l'application du plan et des règlements concernés. »

En ce qui a trait aux résultats du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec (chapitre M-35.1, r. 290), la Régie a demandé la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour la réalisation d'un portrait évolutif et comparatif du secteur de la volaille tenant compte de son contexte dynamique et concurrentiel.

Le *Portrait-diagnostic sectoriel de l'industrie de la volaille au Québec* porte sur divers sujets, dont l'évolution de la consommation, la production, la transformation, la compétitivité de l'industrie, le développement durable et la recherche et l'innovation. La période couverte s'étend des années 2013 à 2017, sauf indication contraire.

FAITS SAILLANTS

- Depuis plus de 40 ans, la production de poulet et de dindon évolue dans le contexte de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective.
- En termes de recettes monétaires au Canada, la part de marché du Québec est demeurée inchangée à 27 % et celle du dindon est passée de 20 à 21 %.
- Près de 66 % des recettes des transformateurs proviennent du marché québécois, et les transformateurs québécois représentent 78 % de la valeur des achats des détaillants et du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions (HRI).
- En 2017, la production québécoise de poulet a connu une hausse de 5 % comparativement à l'année 2016, alors que la production de dindon a reculé de 7 % pour la même période.
- Entre les années 2013 et 2017, la croissance de la consommation au Canada a atteint 10 % pour le poulet et 2 % pour le dindon. Une hausse similaire a été observée aux États-Unis (11 % pour le poulet et 3 % pour le dindon).
- Le poulet, qui représente 39 % des parts de consommation, est la viande préférée des Canadiens. Au Québec, le bœuf (35,5 %) et le poulet (29,1 %) demeurent les viandes les plus achetées dans les grands magasins.
- La volaille, particulièrement le poulet, reste la viande préférée des Américains et des Canadiens. Les Américains en consomment plus que les Canadiens.
- La viande de volaille est de plus en plus consommée à travers le monde. Par contre, en Amérique du Nord, on prévoit une consommation stable à court terme.
- Depuis dix ans, au Québec et au Canada, le prix de la volaille a crû moins fortement que celui des principales viandes rouges.
- Depuis l'année 2013, les ventes liées au commerce interprovincial de poulet vivant sont plus élevées que les achats.
- En 2017, le niveau des importations canadiennes de poules de réforme a diminué pour atteindre celui qui avait été observé en 2012, après avoir connu des sommets en 2015 et 2016.
- En ce qui concerne la transformation, le Québec figure au deuxième rang parmi les grands transformateurs canadiens avec des livraisons manufacturières en hausse.
- Pour la période 2013-2017, la croissance annuelle moyenne des allocations de poulet a été légèrement moins élevée au Québec (3,3 %) qu'au Canada (3,9 %). Dans le cas du dindon, pour la même période, la croissance annuelle moyenne de l'allocation à l'échelle canadienne a été plus difficile (0,3 %). Le Québec, quant à lui, a connu une croissance annuelle moyenne de 1,2 %.
- En 2017, les entreprises québécoises avaient un taux d'endettement plus élevé (23,2 %) et une valeur nette en augmentation de 4 % par rapport à l'année 2011. Le bénéfice net des entreprises québécoises (263 000 \$) en 2015-2017 est plus élevé que celui que l'on observe pour les entreprises en Ontario (211 000 \$), en Colombie-Britannique (147 000 \$) et dans la majorité des provinces.
- Dans le contexte de la lutte contre l'antibiorésistance et la réduction de l'utilisation des antibiotiques à titre préventif (catégorie 1 depuis l'année 2014 et catégories 2 et 3 d'ici l'an 2020), les priorités de recherche portent sur la découverte de nouveaux produits et la modification des pratiques d'élevage.
- Entre les années 2013 et 2017, l'allocation canadienne a connu une croissance moyenne annuelle inférieure à 1 %. Elle a augmenté durant les trois premières années pour ensuite diminuer jusqu'à la fin de la période couverte (tableau 10). Cette situation est essentiellement due aux réductions d'allocations pour les oiseaux entiers à cause de stocks élevés attribuables aux ventes inférieures à celles qui avaient été anticipées pour les périodes importantes comme l'Action de grâce et Noël.

TABLE DES MATIÈRES

1 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE.....	1
1.1 La gestion de l'offre canadienne : plus de 40 années dans les secteurs du poulet et du dindon	1
1.1.1 Les accords fédéraux-provinciaux	1
1.1.2 La mise en marché collective : le cadre québécois.....	1
2 LA DEMANDE, LES RÉSEAUX DE COMMERCIALISATION ET LES MARCHÉS	2
2.1 Le circuit de commercialisation et la compétitivité	2
2.1.1 Le circuit de commercialisation de l'industrie avicole	2
2.1.2 Les recettes des transformateurs : près de 66 % en provenance du marché québécois.....	2
2.1.3 La valeur des achats des détaillants et du réseau HRI : un peu plus des trois quarts (78 %) en provenance des transformateurs québécois	3
2.1.4 Le Québec au deuxième rang à l'échelle canadienne	3
2.2 L'évolution des parts de marché dans le secteur de la volaille.....	3
2.3 L'évolution de la consommation.....	4
2.3.1 La consommation mondiale : une croissance rapide pour la viande de volaille	4
2.3.2 La consommation canadienne et américaine : une progression semblable	5
2.3.3 La consommation au Québec : les prix influencent les ventes	6
2.3.4 Les prix de détail : une hausse moins rapide pour la volaille que pour les viandes rouges	7
2.4 Le commerce	7
2.4.1 Le commerce interprovincial de poulet vivant : relative stabilité des ventes et diminution des achats	7
2.4.2 Le commerce international : des valeurs plus élevées à l'importation qu'à l'exportation pour le poulet.....	8
2.4.3 Les importations de poules de réforme : une diminution considérable à l'échelle canadienne et une stabilité au Québec.....	11
3 LA TRANSFORMATION	11
3.1 Le portrait des établissements : le Québec parmi les grands transformateurs canadiens	11
3.2 Une hausse des livraisons manufacturières de l'industrie de la transformation de volaille au Québec.....	12
3.3 Les performances financières	13
3.4 Les investissements.....	14
3.5 Les facteurs de localisation et les difficultés de recrutement	14
4 LA PRODUCTION.....	15
4.1 Les allocations de production de poulet : une croissance en bas de la moyenne canadienne pour le Québec	15
4.2 Les allocations de production de dindon : une croissance difficile	15
4.3 Le nombre d'entreprises, la production annuelle et la répartition régionale.....	16
4.4 La situation financière des fermes de poulet et de dindon.....	18
5 LE PORTRAIT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DANS L'INDUSTRIE DU POULET ET DU DINDON.....	22
5.1 Les principaux acteurs de la recherche.....	22
5.2 Les principales innovations des cinq dernières années.....	22

6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	23
6.1 Le développement sectoriel et l'efficacité économique	23
6.2 L'équité et la solidarité sociale	23
6.3 La santé, le bien-être animal et les précautions	24
6.3.1 L'importance de la préparation et de la gestion des urgences : le Québec épargné par l'influenza aviaire jusqu'à maintenant	24
6.3.2 La salubrité et la santé publique : des efforts constants.....	24
6.3.3 Le bien-être animal : une préoccupation des consommateurs.....	25
6.3.4 La santé et la sécurité des travailleurs : des conditions parfois difficiles	25
7 LES ENJEUX ET DÉFIS.....	26
8 ANNEXES	27

1 LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

1.1 LA GESTION DE L'OFFRE CANADIENNE : PLUS DE 40 ANNÉES DANS LES SECTEURS DU POULET ET DU DINDON

Les offices de commercialisation, soit Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) et Les Producteurs de poulet du Canada, (PPC) ont été créés¹ en 1974 et 1978. Chacun étant chargé d'administrer son propre plan de commercialisation, ces offices prévoient notamment les règles et les mécanismes de fixation des contingents nationaux et leur répartition entre les provinces.

Le conseil d'administration des ÉDC est formé de représentants des producteurs pour chacune des huit provinces membres², dont l'un d'eux agit à titre de président, de deux représentants des transformateurs et d'un représentant des surtransformateurs, pour un total de onze administrateurs. Du côté des PPC, le conseil d'administration est composé de quinze membres, soit d'un représentant des producteurs pour chacune des dix provinces membres, de deux représentants des transformateurs, d'un représentant des surtransformateurs, d'un représentant pour les services alimentaires et d'un président indépendant³.

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) est chargé de superviser ces offices et de veiller à ce que le système de gestion de l'offre réponde aux intérêts fondamentaux des acteurs concernés, et ce, des producteurs jusqu'aux consommateurs. Le CPAC approuve notamment les allocations de production établies par les offices.

1.1.1 Les accords fédéraux-provinciaux

La gestion de l'offre dans les secteurs du dindon et du poulet s'appuie sur deux accords distincts⁴. Ces derniers prévoient les fondements juridiques, les obligations des parties et une série d'éléments opérationnels permettant l'application des plans de commercialisation de ces deux secteurs, notamment des formules d'établissement d'allocation et des politiques d'expansion de marché ou de production de spécialité.

Entre les années 2013 et 2017, l'Annexe B de l'Entente opérationnelle de l'Accord fédéral-provincial de 2001 sur le poulet a été modifiée afin d'y inclure une formule de répartition de la croissance de l'allocation sur la base de l'avantage comparatif plutôt qu'au prorata entre les provinces. La ratification de cette modification de l'Entente opérationnelle a permis le retour de la province de l'Alberta⁵, qui s'était retirée du système de gestion de l'offre de poulet le 1^{er} janvier 2014 en raison d'un désaccord au sein des PPC sur une formule de répartition de la croissance pour les allocations domestiques⁶.

1.1.2 La mise en marché collective : le cadre québécois

Depuis l'année 1971, la production de volaille (poulet et dindon) est assujettie au Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec, qui a été adopté en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (RLRQ, chapitre M-35.1). Les Éleveurs de volailles du Québec sont responsables d'administrer le plan et, à ce titre, ils peuvent notamment réglementer la production, organiser la mise en marché ainsi que négocier les prix et les conditions de vente avec les acheteurs de poulet et de dindon.

1. Ils ont été créés en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme (1972), qui est devenue par la suite la Loi sur les offices des produits agricoles (LRC [1985], ch. F-4).

2. Les provinces qui participent au système de gestion de l'offre du dindon sont, d'est en ouest, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

3. La présidence est assumée par un des représentants des producteurs nommés par les offices provinciaux. Une fois le président nommé, un nouveau représentant est désigné pour sa province d'origine.

4. Il s'agit de l'Accord fédéral-provincial relatif à la mise en place d'un système global de commercialisation visant la réglementation de la commercialisation du dindon au Canada et de l'Accord fédéral-provincial de 2001 sur le poulet.

5. Le retour de l'Alberta est effectif depuis le mois d'octobre 2017.

6. Les détails concernant cette modification et la formule sont présentés à l'annexe de la section 1.

2 LA DEMANDE, LES RÉSEAUX DE COMMERCIALISATION ET LES MARCHÉS

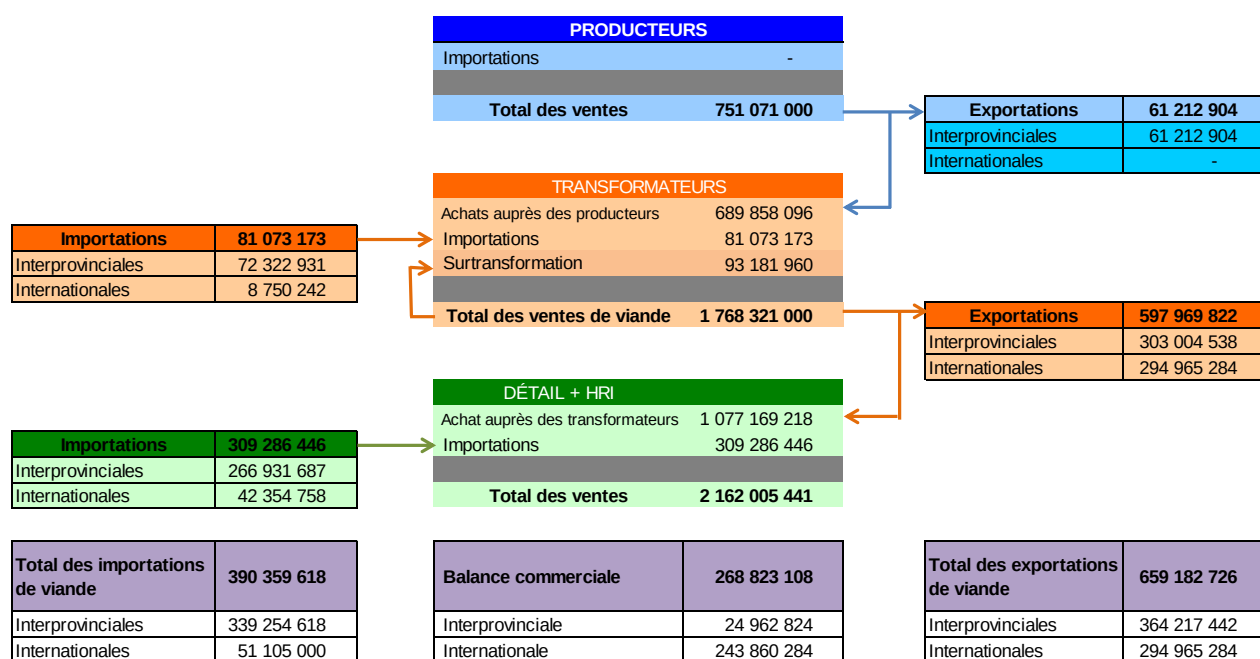
2.1 LE CIRCUIT DE COMMERCIALISATION ET LA COMPÉTITIVITÉ

2.1.1 Le circuit de commercialisation de l'industrie avicole

Le circuit de commercialisation rend compte des échanges, en valeur, qui s'effectuent entre la production, l'abattage, la transformation des viandes et la distribution. La distribution est constituée du commerce de détail et de ce que l'on nomme le « réseau HRI » (hôtellerie, restauration et institutions). Le circuit permet aussi de mieux comprendre les mouvements commerciaux qui existent entre le Québec et les marchés extérieurs. Les résultats sont présentés en valeur selon le circuit de commercialisation de l'industrie de la volaille.

En 2017, la production de volailles au Québec a généré des ventes dont la valeur s'élevait à 751,1 millions de dollars (M\$) (490 millions de kilogrammes [Mkg] vifs). La production expédiée sur le marché interprovincial a généré des revenus de 61,2 M\$ (40,5 Mkg vifs).

Graphique 1 – Circuit de commercialisation de l'industrie de la volaille au Québec en 2017 (en dollars)



Sources : Global Trade Atlas; Institut de la statistique du Québec, modèle intersectoriel du Québec; Statistique Canada, tableau 32-10-0045-01; Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA); compilation du MAPAQ, pour l'année 2017, septembre 2018.

2.1.2 Les recettes des transformateurs : près de 66 % en provenance du marché québécois

Les transformateurs québécois ont acheté de la volaille pour une valeur de 689,9 M\$ aux producteurs locaux et aux abattoirs. Une partie de leurs besoins est comblée par le commerce interprovincial et, dans une moindre mesure, par le commerce international. Sur 81,1 M\$, la valeur des importations des transformateurs d'oiseaux vivants aux fins d'abattage provenant de l'extérieur s'est élevée à 42,2 M\$, et celle des importations de viande de volaille et de produits de viande de volaille transformés a atteint 38,9 M\$.

Pour l'année 2017, la valeur estimée des livraisons⁷ de viande se situe à 1,77 milliard de dollars (G\$) (381,14 Mkg en poids éviscéré). Environ 61 % des livraisons (1,08 G\$) sont écoulées sur le marché local, et

7. Pour réaliser le circuit de commercialisation, le MAPAQ fait une estimation à partir, d'une part, de la valeur des livraisons manufacturières de volaille selon Statistique Canada et, d'autre part, de données sur les abattages, sur les poids et les prix de gros des poulets et des dindons et sur des estimations de l'importance des autres sous-secteurs (canards, oiseaux fermiers, etc.).

34 % du total des livraisons est vendu à l'extérieur du Québec. La valeur des ventes de produits de volaille des transformateurs québécois aurait atteint 303 M\$ sur le marché provincial et 294,9 M\$ sur les marchés internationaux.

Certains transformateurs achètent de la viande transformée pour effectuer une surtransformation. Ces ventes ont généré des revenus de près de 93,18 M\$.

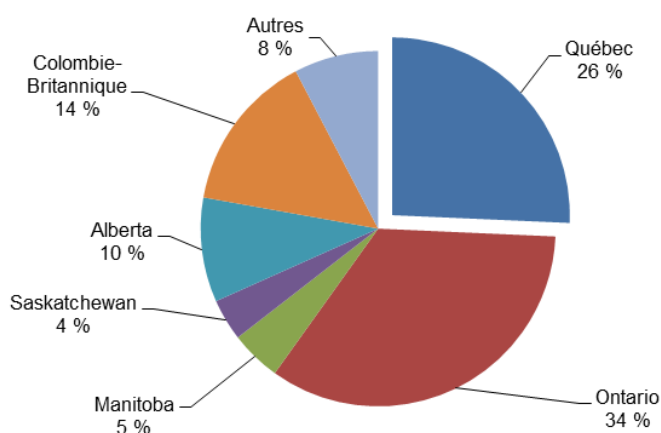
2.1.3 La valeur des achats des détaillants et du réseau HRI : un peu plus des trois quarts (78 %) en provenance des transformateurs québécois

Les détaillants et le réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels privé et public (réseau HRI) ont acheté pour un total de 1,39 G\$ de viande et produits de volaille. De ce montant, 309,29 M\$ proviennent de produits importés presque en totalité du marché canadien pour combler toute la demande en viande de volaille de la population québécoise. Pour l'année 2017, le volume de la consommation québécoise est évalué à 324,85⁸ Mkg. La valeur totale des ventes de poulet et de dindon atteint ainsi 2,16 G\$.

2.1.4 Le Québec au deuxième rang à l'échelle canadienne

La volaille est produite un peu partout au Canada. L'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique en sont les plus importants producteurs.

Graphique 2 – Répartition des recettes agricoles de la volaille au Québec et dans les autres provinces en 2017



En 2017, le secteur de la volaille — poulet, dindon et poulet adulte — a généré des recettes monétaires agricoles de 751 M\$, ce qui représente 9 % des recettes monétaires agricoles du Québec (8,5 G\$). Le Québec occupe le deuxième rang au Canada en ce qui concerne la répartition des recettes monétaires pour la volaille, avec une part de 26 %, derrière l'Ontario (999 M\$ ou 34 %). La Colombie-Britannique est la troisième province en importance au Canada avec 14 % (424 M\$) des recettes (Graphique 2).

Source : Statistique Canada, tableau 002-0001; compilation du MAPAQ.

2.2 L'ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ DANS LE SECTEUR DE LA VOLAILLE

Des parts de marché plutôt stables dans le temps

Tableau 1 – Évolution des parts de marché (recettes monétaires en pourcentage)

	Québec	Ontario	Colombie-Britannique	Autres provinces
Poulet				
2008-2012	27 %	32 %	16 %	25 %
2013-2017	27 %	32 %	15 %	26 %
Dindon				
2008-2012	20 %	44 %	13 %	23 %
2013-2017	21 %	43 %	13 %	23 %

L'industrie de la volaille évoluant dans un système de gestion de l'offre, les parts de marché sont avant tout tributaires des allocations et quotas de production. La part de marché de chacune des provinces productrices est demeurée relativement inchangée lorsqu'on compare la période 2008-2012 à celle de 2013-2017 (Tableau 1).

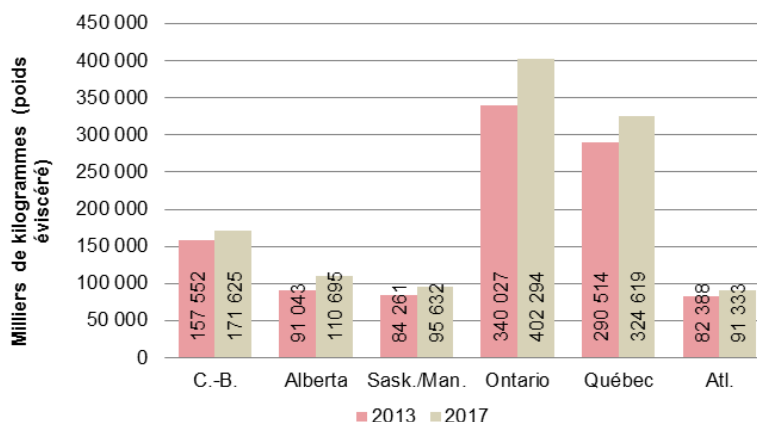
Source : Statistique Canada, recettes monétaires agricoles; compilation du MAPAQ

8. Le calcul a été fait en fonction de la consommation canadienne par personne et de la population québécoise en 2017.

La part de marché du Québec dans l'ensemble du Canada est demeurée à 27 % pour le poulet. Toutefois, pour le dindon, elle est passée de 20 % à 21 %. Durant la période 2013-2017, l'Ontario est demeuré le plus important producteur avec des parts de marché de 32 % pour le poulet et de 43 % pour le dindon.

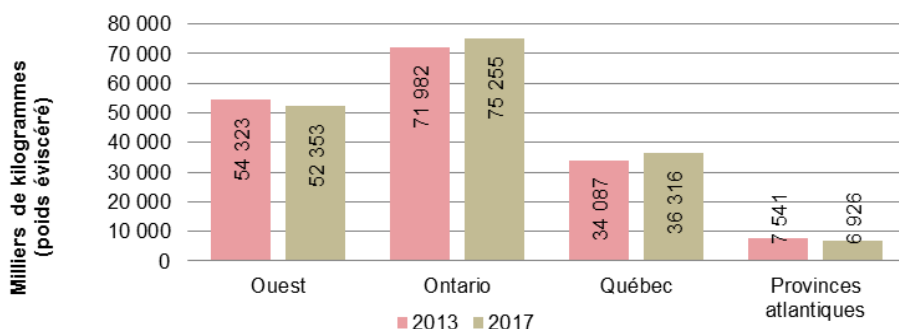
Graphique 3 – Production canadienne de poulet (poids éviscéré), 2013 et 2017

En 2017, la production québécoise de poulet a connu une hausse de 5 % comparativement à l'année 2016 et un taux de croissance annuelle moyen de 3 % entre les années 2013 et 2017. L'Ontario, de son côté, a enregistré une progression annuelle moyenne de 4 % durant la même période (Graphique 3).



Source : ACIA, compilé par Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC), Division de l'industrie animale (DIA), Section de la volaille; compilation du MAPAQ

Graphique 4 – Production canadienne de dindon (poids éviscéré), 2013 et 2017



Pour ce qui est du dindon, la production québécoise a connu un taux de croissance annuelle moyen de 2 % entre les années 2013 et 2017, contre 1 % en Ontario (Graphique 4). Toutefois, des années 2016 à 2017, au Québec, la production a reculé de 7,2 % alors qu'en Ontario, la diminution a été de 8,5 %.

Source : ACIA, compilé par AAC, DIA, Section de la volaille; compilation du MAPAQ

2.3 L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION⁹

2.3.1 La consommation mondiale : une croissance rapide pour la viande de volaille

Tableau 2 – Consommation de viande de volaille, principaux pays, des années 2013 à 2017 (millions de tonnes équivalent carcasses)

	2013	2014	2015	2016	2017	
Chine	18,4	17,8	18,4	19,1	19,4	↗
États-Unis	15,9	16,3	17,4	17,8	18,1	↗
UE-28	12,3	12,8	13,3	13,7	13,9	↗
Brésil	8,8	8,9	9,3	9,4	9,6	↗
Russie	4,3	4,5	4,6	4,6	4,7	↗
Mexique	3,5	3,7	3,8	3,9	3,9	↗
Inde	2,4	2,5	2,7	2,9	3,0	↗
autres	42,1	43,2	44,4	44,8	45,5	↗
Monde	107,7	109,7	113,9	116,2	118,1	↗

Source : Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2017-2026 ; compilation du MAPAQ

À l'échelle mondiale, la consommation de volaille¹⁰ a enregistré une croissance rapide. Elle a notamment rattrapé la viande de porc en 2017 sur le plan des viandes les plus consommées.

9. La consommation est exprimée en équivalent poids carcasse (poids abattu).

10. Pour certains pays, le terme « volaille » peut englober les poulets, les dindes, les canards, les poules, les pintades et les oies.

En 2017, on estime la consommation mondiale à 118,1 millions de tonnes (Mt). C'est la Chine qui consomme le plus de viande de volaille avec près de 19,4 millions de tonnes, suivie des États-Unis avec 18,1 Mt (Tableau 2).

Tableau 3 – Consommation de viande de volaille, principaux pays, des années 2013 à 2017 (kilogrammes par personne par année)

	2013	2014	2015	2016	2017
Israël	59,2	58,1	57,7	57	56,9
États-Unis	44,2	44,9	47,7	48,3	48,8
Arabie Saoudite	41,6	39,5	44,4	44,5	44,7
Australie	40,1	40,8	41,2	43,6	44,5
Malaisie	41	41,6	41,6	41,3	41,7
MOYENNE MONDE	13,2	13,3	13,7	13,8	13,9

En termes de consommation par habitant, les plus grands consommateurs de viande de volaille se trouvent en Israël et aux États-Unis, où la consommation annuelle par personne atteint respectivement 56,9 kg et 48,8 kg en 2017 (Tableau 3). Dans ces pays, le niveau de transformation élevé et la grande variété des produits de volaille (produits cuits, fumés, marinés, etc.) favorisent la consommation.

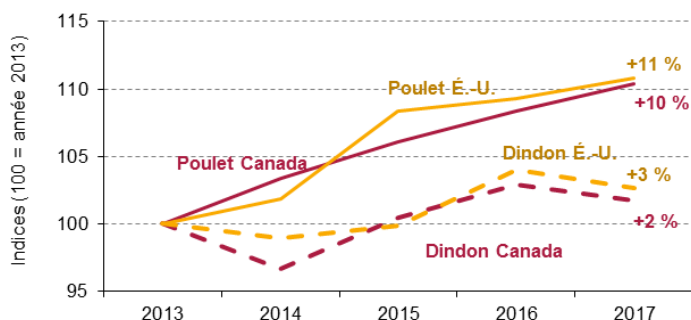
Source : Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2017-2026 ; compilation du MAPAQ.

Selon les projections 2017-2026 de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), la consommation de viande de volaille par habitant continuera de croître dans presque tous les pays, indépendamment du niveau de revenu. L'Asie, l'Europe, l'Afrique du Nord et les pays développés d'Océanie auront les plus fortes croissances à court terme. Par contre, en Amérique du Nord, selon ces projections, la consommation aura tendance à se stabiliser d'ici l'année 2026.

2.3.2 La consommation canadienne et américaine : une progression semblable

Au Canada, des années 2013 à 2017, la consommation¹¹ de poulet par personne est passée de 32,9 kg à 35,8 kg. Dans le cas du dindon, elle a légèrement progressé (de 4,1 kg à 4,2 kg). À titre de comparaison, la consommation par habitant pour les viandes rouges¹² a diminué de 1,7 kg puisqu'elle est passée de 50,3 kg à 48,6 kg au cours de la même période. Aux États-Unis, le consommateur mange plus de viande de poulet et de dindon qu'au Canada. En effet, la consommation s'élevait à 48,6 kg pour le poulet et à 7,4 kg pour le dindon en 2017.

Graphique 5 – Croissance de la consommation par personne de poulet et de dindon au Canada et aux États-Unis, de 2013 à 2017



Au cours de la période analysée, la croissance au Canada a été semblable à celle observée aux États-Unis. Les Américains ont augmenté leur consommation de viande de poulet de 11 % et de viande de dindon de 3 %, alors que les augmentations ont été respectivement de 10 % et de 2 % chez les Canadiens (Graphique 5).

Sources: USDA, Economic Research Service; Statistique Canada, tableau 002-0010; compilation du MAPAQ

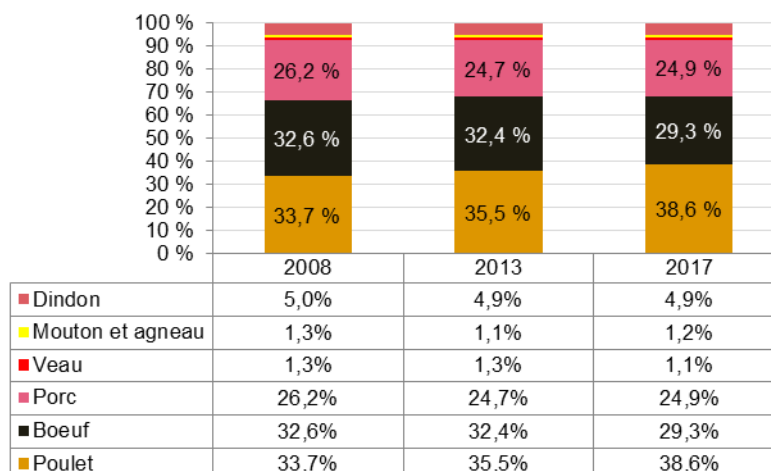
11. La consommation apparente ne tient pas compte des pertes subies dans les points de vente au détail, les foyers, les restaurants ou les institutions lors de l'entreposage et de la préparation ni des aliments non consommés. Il s'agit de la disponibilité des aliments.

12. Dans les statistiques présentées dans ce document, les viandes rouges englobent le bœuf, le veau, le porc et l'agneau.

Graphique 6 – Part relative des principales viandes consommées par personne au Canada, en 2008, 2013 et 2017

Le poulet est la viande préférée des Canadiens. En 2017, parmi les principales viandes, il représentait 39 % de la consommation, suivi du bœuf (29 %), du porc (25 %), du dindon (5 %), de l'agneau (1 %) et du veau (1 %).

Au fil des années, les viandes bovines et porcines ont perdu des parts de marché principalement au bénéfice de la viande de poulet (Graphique 6).



Source : Statistique Canada, tableau 002-0010; compilation du MAPAQ.

2.3.3 La consommation au Québec : les prix influencent les ventes

Au Québec¹³, l'estimation de la consommation de viande de poulet par personne équivaut à la consommation du Canadien moyen, soit 35,8 kg en 2017. Par contre, le Québécois moyen mangerait 2,9 kg de dindon, ce qui représente environ 30 % moins que le Canadien moyen.

Dans les grands magasins¹⁴, au comptoir des viandes fraîches et congelées, les ventes sont évaluées à 51 011 tonnes (t) pour le poulet et à 8 899 t pour le dindon en 2017. Le bœuf demeure la viande privilégiée des Québécois avec 35,5 % des ventes, suivie par le poulet (29,1 %), le porc (24,5 %), le dindon (5,1 %) et le veau (1,9 %). À partir de l'année 2016, le poulet a perdu des parts de ventes alors que celles du dindon ont augmenté (Tableau 4).

Tableau 4 – Part des ventes de viandes (fraîches et congelées) dans les grands magasins au Québec (selon le volume)

	2013	2014	2015	2016	2017
Bœuf	34,5 %	32,3 %	30,7 %	34,2 %	35,5 %
Poulet	31,7 %	35,0 %	34,8 %	29,6 %	29,1 %
Porc	21,9 %	21,8 %	23,6 %	24,6 %	24,5 %
Dindon	4,3 %	4,4 %	4,4 %	5,3 %	5,1 %
Veau	2,0 %	2,2 %	2,0 %	2,2 %	1,9 %
Autres viandes	1,4 %	1,6 %	2,1 %	2,0 %	1,8 %
Jambon à cuire	3,6 %	2,1 %	2,0 %	1,8 %	1,8 %
Agneau	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %

Source : Nielsen, ventes au détail au Québec; compilation du MAPAQ.

En 2016 et 2017, le recul des prix du bœuf et du porc et la hausse des prix de la volaille pourraient expliquer en grande partie la perte de parts de ventes du poulet au profit des viandes porcine et bovine (voir la section 2.3.4).

Au Québec, certaines coupes de viande sont plus populaires, notamment le dindon entier et les poitrines de poulet (Tableau 5).

13. Les provinces ne disposent pas de statistiques officielles sur la consommation. Les données proviennent d'estimations et des ventes au détail dans les grands magasins.

14. Dans ce document, les grands magasins englobent les supermarchés, les pharmacies, Walmart, les clubs-entrepôts et les magasins de marchandises diverses (ex. : Dollarama). Les ventes de viande dans les magasins spécialisés (ex. : boucheries et épiceries ethniques), dans les petites épiceries de quartier ou dans les dépanneurs ne sont pas comprises.

Tableau 5 – Part relative des coupes de viandes vendues dans les grands magasins au Québec (selon le volume des ventes de viandes fraîches et congelées)

	2014	2015	2016	2017
Dindon entier	83 %	84 %	86 %	82 %
Poitrine de dindon	7 %	6 %	5 %	9 %
Autres parties de dindon	10 %	10 %	9 %	10 %
Poitrines de poulet	31 %	30 %	38 %	37 %
Poulet entier	27 %	25 %	15 %	15 %
Pilons et cuisses de poulet	10 %	12 %	13 %	15 %
Ailes de poulet	2 %	2 %	1 %	3 %
Autres parties du poulet	30 %	30 %	32 %	31 %

Note : seules les données pour les années 2014 à 2017 sont disponibles.

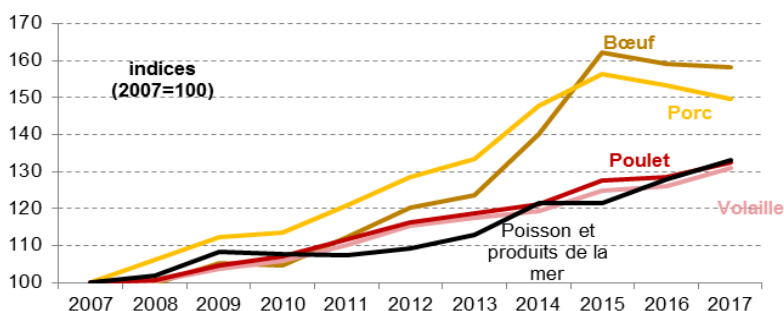
Source : Nielsen, ventes au détail au Québec; compilation du MAPAQ.

Malgré les avantages que les découpes de dindon peuvent présenter (portions moins grosses, facilité et rapidité de préparation), elles peinent à augmenter dans le panier d'épicerie des Québécois. Les parts de marché du dindon entier se maintiennent, alors que celles du poulet entier ont diminué au profit des découpes de poitrines, notamment.

2.3.4 Les prix de détail : une hausse moins rapide pour la volaille que pour les viandes rouges

Des années 2007 à 2017 au Québec, les prix à la consommation du poulet (+32,5 %) et des poissons et fruits de mer (+33,2 %) ont augmenté moins rapidement que ceux d'autres sources de protéines, dont le bœuf (+58,2 %) et le porc (+49,7 %).

Graphique 7 – Croissance des prix à la consommation au Québec des années 2007 à 2017



C'est le cas également pour l'ensemble du Canada (Graphique 7). Toutefois, les prix à la consommation du bœuf et du porc ont commencé à diminuer respectivement de 4,1 % et 6,8 % à compter de l'année 2015.

Source : Statistique Canada, tableau 326-0020; compilation du MAPAQ.

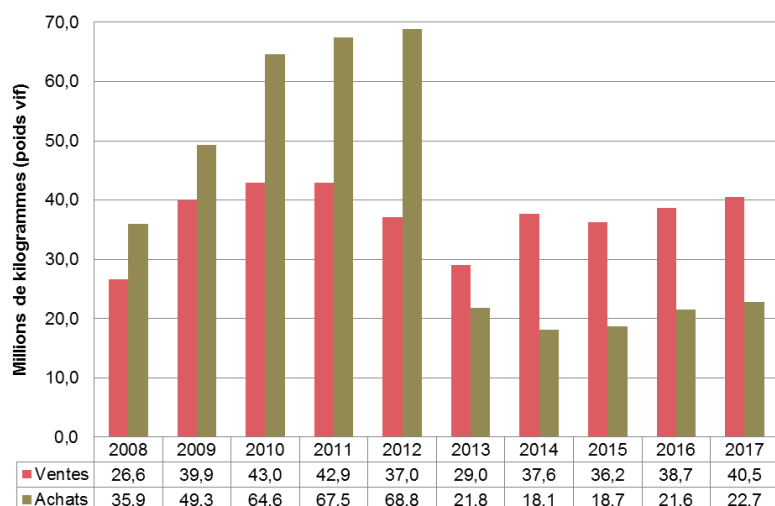
2.4 LE COMMERCE

2.4.1 Le commerce interprovincial de poulet vivant : relative stabilité des ventes et diminution des achats

En comparant les années 2013-2017 aux années 2008-2012, à part une diminution à moins de 30 Mkg en 2013, on constate que les ventes oscillent entre 36,2 et 40,5 Mkg (Graphique 8). À l'inverse, on observe que les achats ont diminué de façon importante au cours de la seconde période pour atteindre environ 21 Mkg, par rapport à plus de 60 Mkg pour la première période.

Pour la période 2008-2009, les ventes et les achats ont été réalisés presque à 100 % en Ontario. À partir de l'année 2010, on observe que le commerce interprovincial avec l'Ontario commence à diminuer au profit de l'Atlantique. En 2012, il représentait autour de 50 % des transactions.

Graphique 8 – Commerce interprovincial de poulet vivant au Québec des années 2008 à 2017



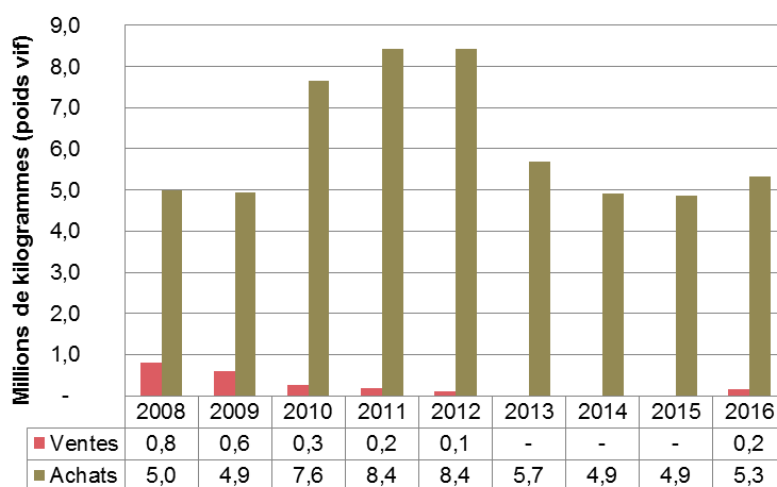
Les achats des cinq dernières années ont été faits majoritairement chez des producteurs ontariens (entre 80 % et 99 % selon les années), alors que plus de 90 % des ventes ont été réalisées en Atlantique.

Source : ACIA, compilé par AAC, DIA, Section de la volaille; compilation du MAPAQ.

Graphique 9 – Commerce interprovincial de dindon vivant au Québec des années 2008 à 2016⁽¹⁾

Le commerce interprovincial de dindon vivant se fait essentiellement avec les provinces de l'Atlantique.

Depuis l'année 2008, les ventes, lorsqu'il y en a, sont exclusivement faites en Ontario. À l'inverse, les achats sont presque tous effectués auprès de producteurs de l'Atlantique. À l'exception des années 2011, 2012 et 2013, les achats ont été relativement constants à environ 5 millions de kilogrammes.



1. Note : depuis l'année 2017, AAC publie les données du Québec avec celles de l'Atlantique

Source : ACIA, compilé par AAC, DIA, Section de la volaille; compilation du MAPAQ.

2.4.2 Le commerce international : des valeurs plus élevées à l'importation qu'à l'exportation pour le poulet

Les accords commerciaux

Les contingents tarifaires accordés par le Canada en vertu d'accords commerciaux permettent des importations de poulet et de dindon pour lesquelles les droits de douane sont faibles ou nuls. Les importations au-delà de ces contingents sont soumises à des tarifs beaucoup plus élevés. Les accès au marché canadien qui avaient été convenus en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, puis qui ont été reconduits dans l'Accord de libre-échange nord-américain, représentent 7,5 % de la production de poulet canadienne de l'année antérieure, soit 91,1 Mkg de poulet éviscéré pour l'année 2018. Cet engagement est celui qui s'applique puisqu'il est supérieur à celui qui est concédé en vertu de l'Organisation mondiale du

commerce (OMC) (39,9 Mkg éviscéré). Dans le cas du dindon, l'accès minimal qui s'applique est de 5,6 Mkg de dindon éviscéré, soit l'engagement qui est convenu en vertu de l'OMC.

Depuis le 30 décembre 2018, date de l'entrée en vigueur du Partenariat transpacifique global et progressiste¹⁵ (PTPGP), de nouveaux accès au marché s'ajoutent pour les pays membres du PTPGP, soit 26 745 t pour le poulet et 3 983 t pour le dindon. Ces quantités équivalaient à 2,1 % et à 2 % de ces productions, respectivement, en 2016.

Le commerce international du Canada

Pour ce qui est du commerce international canadien, la situation est différente entre les deux secteurs de la volaille. Du côté du poulet, la balance commerciale est constamment négative, alors qu'en ce qui a trait au dindon, elle est toujours positive (Tableau 6). Les importations de poulet sont principalement constituées de morceaux, telles des poitrines et des ailes, de même que de viande préparée et de mélanges définis de spécialité. Du côté du dindon, les plats cuisinés représentent la première catégorie de produits importés, suivis des diverses découpes, comme les poitrines. Les importations de poulet proviennent majoritairement des États-Unis (en moyenne 80 %), suivis du Brésil (environ 10 %) et de la Thaïlande (environ 6 %). Dans le cas du dindon, elles proviennent presque exclusivement des États-Unis. L'autre partenaire à noter est le Chili.

Tableau 6 – Échanges commerciaux⁽¹⁾ de viande de volaille au Canada des années 2013 à 2017

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En millions de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2013	361,5	32,2	393,6	465,9	26,3	492,2	-104,4	5,9	-98,5
2014	371,6	49,1	420,7	504,9	28,3	533,1	-133,3	20,9	-112,4
2015	460,7	52,7	513,4	568,9	36,9	605,8	-108,3	15,8	-92,5
2016	453,0	48,0	501,0	492,4	33,6	526,0	-39,4	14,4	-25,0
2017	441,5	38,5	480,0	501,7	31,7	533,4	-60,2	6,8	-53,4

1. Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : ces données incluent les valeurs des importations et des exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ.

Ce sont les préparations ou conserves de viande qui affichent la plus forte valeur concernant les exportations de poulet (185,3 M\$ ou 42 % en 2017). Elles sont suivies des morceaux et abats (132,9 M\$ ou 30 %) alors que pour le dindon, il s'agit des découpes (30,3 M\$ ou 80 %). Tant pour le poulet que pour le dindon, les États-Unis sont le principal partenaire du Canada. Les autres partenaires sont les Philippines, Taiwan et Hong Kong pour le poulet ainsi que l'Afrique du Sud et le Gabon pour le dindon.

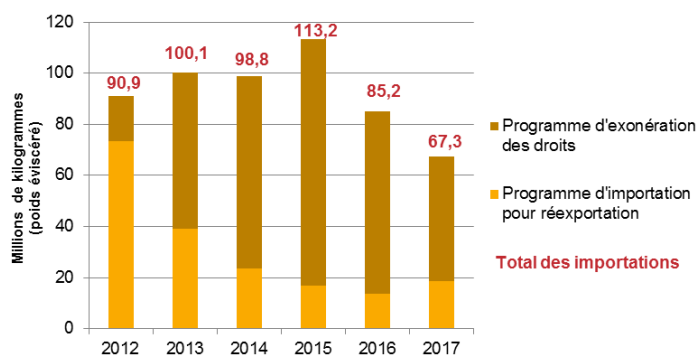
Le programme d'importation pour réexportation : déplacement des volumes importés vers un autre programme

Affaires mondiales Canada, qui est responsable de la délivrance des permis d'importation pour le poulet et le dindon en vertu des contingents tarifaires déterminés dans les accords commerciaux, remet également d'autres permis d'importation dans le cadre notamment du Programme d'importation pour réexportation¹⁶. Le Graphique 10 montre une diminution des importations de poulet après l'année 2013, notamment en raison de la décision du gouvernement fédéral, le 1^{er} juin 2014, d'exclure les produits marinés, pour lesquels il s'avérait difficile d'assurer le respect du programme.

15. Le PTPGP regroupe l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.

16. Ce programme permet l'importation de poulet et de dindon pour la surtransformation, et tous les produits doivent être réexportés dans un délai de 90 jours.

Graphique 10 – Programme d'importation pour réexportation⁽¹⁾ et Programme d'exonération des droits : importations de poulet des années 2012 à 2017



Par contre, on observe une augmentation importante des importations de poulet en vertu d'un autre programme, le Programme d'exonération des droits¹⁷. En effet, dans le cadre de ce dernier programme, les importations ont triplé. Elles sont passées de 17,7 Mkg en 2012 à 61 Mkg en 2013. L'augmentation s'est poursuivie jusqu'en 2015 pour culminer à 96,3 Mkg.

¹ Les données reflètent les permis d'importations qui ont été délivrés.

Source : Les Producteurs de poulet du Canada (PPC), rapports annuels; compilation du MAPAQ

Des années 2013 à 2015, les volumes combinés des importations dans le cadre des deux programmes ont atteint un niveau global constamment élevé (entre 99 et 113 Mkg), puisque les diminutions de l'un ont remplacé les augmentations de l'autre. En 2016 et 2017, les importations globales ont été de 85 Mkg et de 67 Mkg.

Le commerce international du Québec

En 2017, la valeur des exportations de volaille du Québec, en dollars, était 30 % supérieure à celle pour l'année 2013, alors que les quantités étaient inférieures de 14 %. Selon les années, la volaille québécoise est exportée dans près de 75 pays. En 2017, les principaux acheteurs pour le poulet étaient les États-Unis, Taiwan et Cuba. Pour le dindon, outre les États-Unis, on trouve l'Afrique du Sud et le Gabon.

Tableau 7 – Échanges commerciaux⁽¹⁾⁽²⁾ de viande de volaille au Québec des années 2013 à 2017

Année	Exportations			Importations			Balance commerciale		
	En milliers de dollars								
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2013	215 246	10 515	225 761	23 091	153	23 244	192 155	10 362	202 517
2014	241 123	12 126	253 248	20 149	50	20 199	220 973	12 076	233 049
2015	315 342	8 645	323 987	34 993	159	35 151	280 349	8 487	288 836
2016	319 833	10 319	330 152	46 529	313	46 842	273 304	10 006	283 310
2017	285 655	9 310	294 965	40 494	87	40 580	245 161	9 223	254 385

1. Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

2. Les données sur les importations sont recueillies selon la province de dédouanement. Les valeurs et les quantités réellement importées au Québec peuvent différer.

Note : ces données incluent les quantités d'importations et d'exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

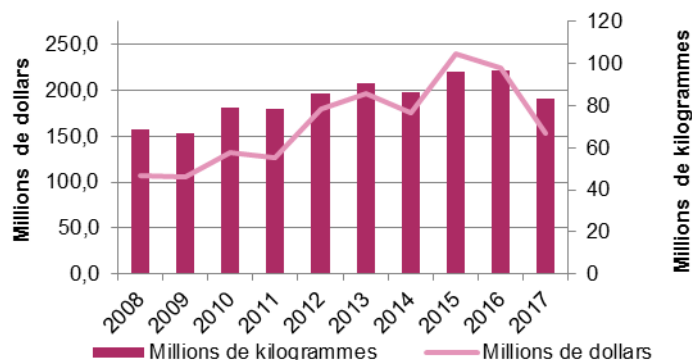
Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ.

En 2017, la valeur des importations québécoises de poulet est beaucoup moins importante (40 M\$) que la valeur des exportations (285 M\$). Les importations sont constituées des découpes de poulet et de dindon et des produits transformés. Elles proviennent presque exclusivement des États-Unis et un peu de la France pour le dindon et des États-Unis, de la Thaïlande et du Brésil pour le poulet.

17. Ce programme est géré par l'Agence des services frontaliers du Canada. Le délai d'exportation des produits transformés à partir de leur importation en vertu du programme peut atteindre quatre ans. Le programme permet également l'importation de produits marinés et la substitution de certains produits.

2.4.3 Les importations de poules de réforme : une diminution considérable à l'échelle canadienne et une stabilité au Québec

Graphique 11 – Importations de poules de réforme au Canada des années 2008 à 2017



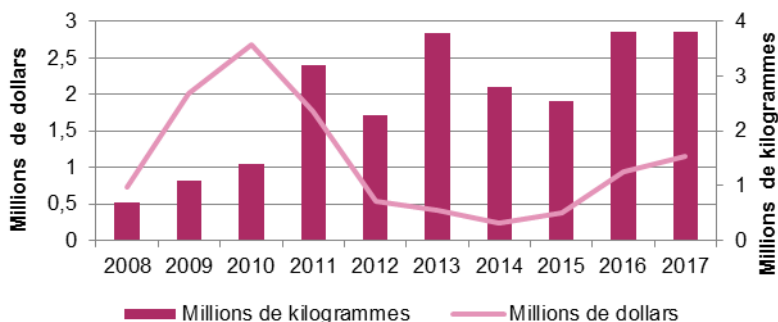
Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ

À l'échelle canadienne, les importations de poules de réforme ont considérablement diminué en 2017, après avoir atteint des sommets de plus de 96 Mkg en 2015 et 2016. La diminution observée en 2017 correspond à la période où le gouvernement fédéral a posé des actions à la fin de l'année 2016¹⁸ (Graphique 11).

Graphique 12 – Importations de poules de réforme au Québec des années 2008 à 2017

Toutefois, au Québec, la moyenne annuelle des importations de poules de réforme s'est maintenue à 3,3 Mkg au cours des cinq dernières années.

Il est à noter que les importations québécoises et canadiennes ont été généralement plus élevées entre les années 2013 et 2017 que durant la période 2008-2012.



Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ

3 LA TRANSFORMATION

3.1 LE PORTRAIT DES ÉTABLISSEMENTS : LE QUÉBEC PARMİ LES GRANDS TRANSFORMATEURS CANADIENS

L'industrie canadienne de la transformation de la volaille est composée de six grandes entreprises qui effectuent la grande majorité des livraisons canadiennes. Au Québec, on trouve Olymel et Exceldor.

Tableau 8 – Chiffres d'affaires dans le créneau de la volaille

Maple Leaf	3,49 G\$ (total : porc et volaille) ¹
Olymel⁽¹⁾	3,43 G\$ (total : porc et volaille)
Exceldor⁽¹⁾	730 millions
Maple Lodge	600 millions
Cargill	500 millions (estimations)
Sofina Foods	800 millions

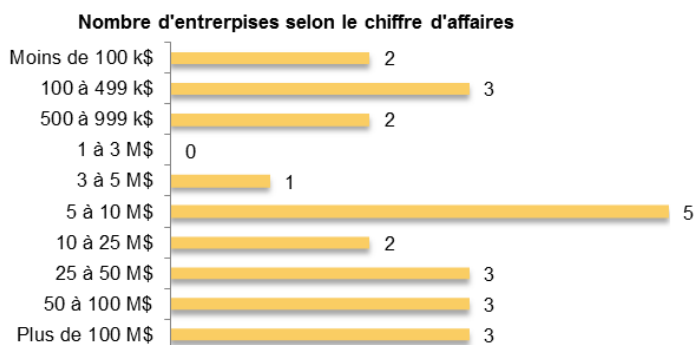
En Ontario, Maple Leaf, Maple Lodge et Cargil sont les trois principaux leaders. Finalement, Lylidale (Sofina Foods) en Alberta vient compléter le portrait canadien (Tableau 8).

1. Sont incluses dans ces informations, les résultats provenant des entreprises Volaille Giannone et Unidon dont sont propriétaires Olymel et Exceldor.
Sources : Rapports annuels des entreprises; revue de presse et compilation du MAPAQ

18. En août et septembre 2016, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a interdit les exportations de « poules de réforme » à destination du Canada en provenance de certains entrepôts frigorifiques qui servent d'emplacements de répartition. Elle a mentionné que les mesures de suspension étaient liées à « des irrégularités dans les envois non conformes aux règlements qui présentent des risques éventuels pour la salubrité des aliments ». Les Producteurs de poulet du Canada, rapports annuels 2016 (p. 28) et 2017 (p. 38).

Au Québec, le secteur de la transformation de la volaille compte une vingtaine d'entreprises¹⁹ qui exploitent une cinquantaine d'établissements.

Graphique 13 – Nombre d'entreprises selon le chiffre d'affaires



La majorité des établissements se spécialisent dans la première transformation, soit l'abattage et la première découpe de la viande. Une vingtaine d'établissements²⁰ font une deuxième transformation, qui consiste à donner une valeur ajoutée au produit (charcuteries; portions normalisées). Une liste de ces entreprises est présentée en annexe de la section 3.

Source : iCRIQ; compilation du MAPAQ

Les estimations faites à partir des livraisons manufacturières québécoises indiquent qu'Olymel et Exceldor auraient transformé près de 90 % des poulets et dindons en 2017 pour une valeur de 1,8 G\$ environ.

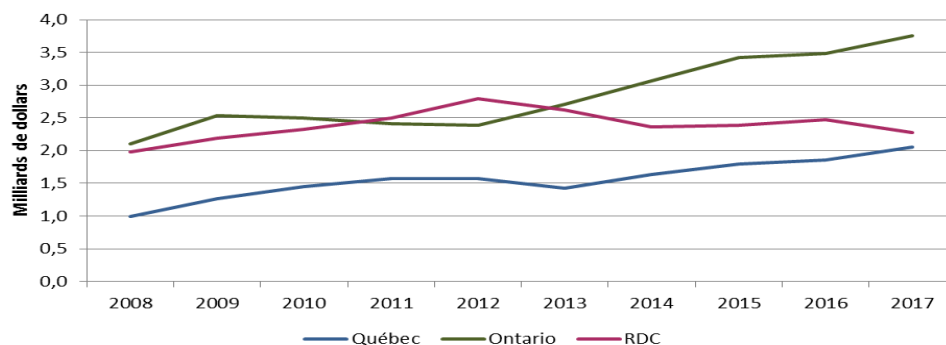
Outre les deux leaders, le secteur de la transformation de la volaille au Québec est composé d'une vingtaine d'entreprises qui réalisent moins de 10 % des livraisons. Ces entreprises et leurs usines, qui sont présentes dans plusieurs régions du Québec, transforment du poulet, du dindon, du canard et du petit gibier de volaille.

3.2 UNE HAUSSE DES LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES DE L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DE VOLAILLE AU QUÉBEC

La valeur des livraisons manufacturières²¹ canadiennes de volaille transformée a atteint 8,1 G\$ en 2017, tandis que la croissance annuelle moyenne était de 5,3 % des années 2008 à 2017.

La valeur des livraisons manufacturières québécoises de produits transformés de volaille est estimée à 2,1 G\$ en 2017. Entre les années 2008 et 2017, l'industrie québécoise a connu la meilleure croissance annuelle moyenne du Canada avec 8,4 % par année, alors qu'en Ontario, la croissance annuelle moyenne était de 6,6 % (Graphique 14).

Graphique 14 – Livraisons manufacturières de produits transformés de volaille au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada (RDC) des années 2008 à 2017



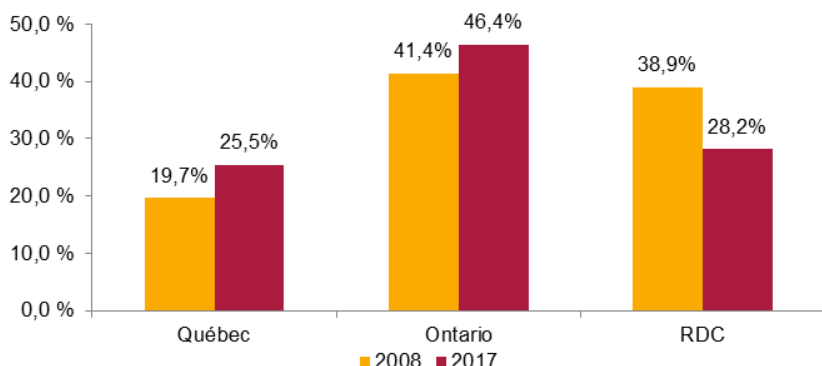
Source : Statistique Canada, tableau 304-0015; compilation du MAPAQ, données révisées en août 2018

19. iCRIQ, d'où provient cette donnée, comprend toutes les entreprises qui font de l'abattage avec ou sans transformation, ou de la transformation uniquement.

20. Un établissement est une usine.

21. Les statistiques annuelles pour la transformation de la volaille proviennent de Statistique Canada et couvrent l'ensemble de la volaille, soit les poulets, les dindons, les canards, les oiseaux fermiers, etc. Elles ne sont pas décomposées par produit.

Graphique 15 – Parts de marché des livraisons manufacturières du Québec, de l'Ontario et du reste du Canada (RDC) pour les années 2008 et 2017



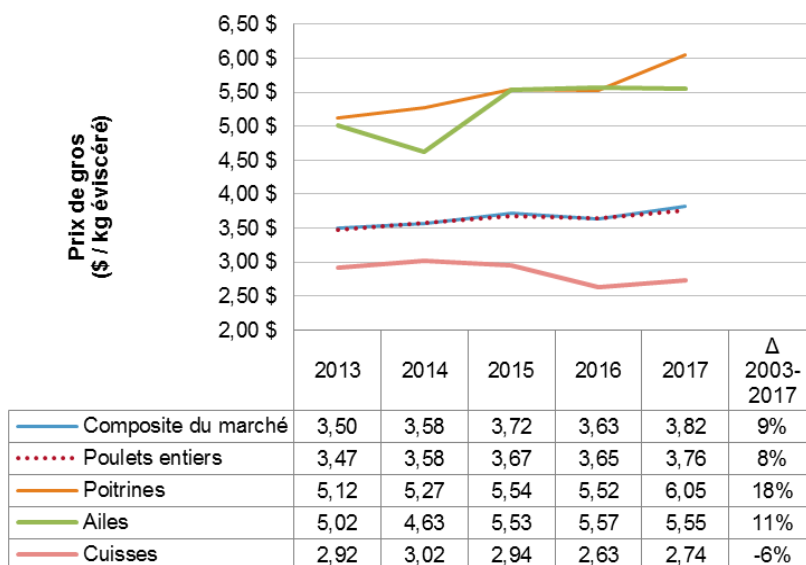
Au cours de cette période, le Québec et l'Ontario ont vu leur part de marché respective augmenter au détriment des parts de marché du reste du Canada. En effet, les livraisons manufacturières mensuelles ont augmenté de 6 % au Québec et de 5 % en Ontario, mais elles ont diminué de près de 25 % ailleurs au Canada (Graphique 15).

Source : Statistique Canada, tableau 304-0015; compilation du MAPAQ, données révisées en août 2018.

Les prix de gros :

Graphique 16 – Indices de prix de gros annuels pour divers produits au Canada des années 2013 à 2017

En comparant les indices des prix de gros²² des produits transformés entre les années 2013 et 2017, on constate qu'ils ont connu une certaine croissance (Graphique 16), sauf pour la cuisse. Les hausses les plus importantes concernent la poitrine (18 %) et les ailes (11 %), alors que l'indice de prix de la cuisse a diminué de 6 % durant la période 2013-2017. Les tendances des indices pour le poulet entier et la poitrine sont similaires. Pour ce qui est de l'indice des ailes de poulet, dont la demande est notamment influencée par les événements sportifs, la tendance n'est pas la même que pour les autres produits transformés.



Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet, compilation du MAPAQ

La croissance des prix a été moins élevée entre les années 2013 et 2017 que durant la période 2008-2012 pour tous les indices, à l'exception des poitrines (voir le graphique à l'annexe de la section 3).

3.3 LES PERFORMANCES FINANCIÈRES²³

Olymel

Pour l'ensemble de ses activités touchant la viande (poulet et porc), l'entreprise Olymel a réalisé des ventes records de 3,4 G\$ pour l'exercice 2016-2017. Dans son ensemble, elle a dégagé un excédent de 318 M\$ en 2017, soit un bénéfice de 5 % avant impôt.

22. Le prix de gros d'Express Markets Inc. est un indice qui représente le coût pour les produits de commodité. Il comprend aussi des coûts d'emballage et de main-d'œuvre et est influencé par les aléas des marchés des viandes. L'indice ne représenterait que de 25 % à 30 % des ventes des transformateurs et il ne comprend pas les produits à forte valeur ajoutée.

23 Les informations de la section 3.3 et 3.4 proviennent de divers rapports annuels et de l'actualité.

Exceldor

La coopérative Exceldor a connu une bonne croissance au cours des dix dernières années. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 700 M\$ en 2017, alors que ce chiffre était évalué à près de 300 M\$, il y a dix ans.

Une entreprise aux performances enviables

La Ferme des Voltigeurs, une PME de transformation de volaille, génère un chiffre d'affaires avoisinant les 10 M\$; 4,4 millions de poulets y sont abattus et transformés annuellement. Une centaine d'employés y travaillent à l'intérieur d'un modèle d'affaires intégré verticalement, de la production à la transformation.

La Ferme des Voltigeurs se démarque par des produits différenciés comme le poulet nourri aux grains. Elle vient d'investir quelques millions de dollars pour agrandir son usine et installer de nouveaux équipements. L'entreprise a obtenu le contrat de production de poulets pour la marque Irrésistible de Metro.

3.4 LES INVESTISSEMENTS

Olymel

En 2017, Olymel a annoncé plusieurs investissements dans ses usines de transformation de viande de volaille, soit 8 M\$ à Saint-Jean-sur-Richelieu et 14 M\$ à Berthierville. En 2016, l'entreprise a investi 10 M\$ à Saint-Damase en Montérégie pour agrandir son usine. En Ontario, Olymel a consacré plus de 30 M\$ au réaménagement de son établissement de surtransformation de volaille (Orenda) de Brampton. Cet investissement devait permettre la création d'une centaine d'emplois.

Plus récemment en 2018, l'entreprise a aussi acquis les Aliments Triomphe, situés dans les Laurentides. Elle a ainsi mis la main sur les marques Tour Eiffel, Bilopage et la Mère poule. Par le fait même, elle renforce sa position dans le secteur des charcuteries.

Exceldor

De son côté, Exceldor a profité de son acquisition ontarienne, le transformateur de dindon Butterball, pour accroître son chiffre d'affaires. Cette acquisition a permis à la coopérative d'augmenter sa présence dans le marché du dindon léger et entier.

En outre, Exceldor s'est doté d'une usine de surtransformation de 31 M\$ à Saint-Bruno-de-Montarville qui est en opération depuis 2013. La coopérative prévoit des investissements de l'ordre de 35 M\$, pour la construction d'un centre de distribution à Belœil, qui a été amorcée en 2018.

3.5 LES FACTEURS DE LOCALISATION ET LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

La main-d'œuvre peut devenir un enjeu de compétitivité pour les entreprises québécoises de transformation de la volaille. Les entreprises ont de la difficulté à pourvoir certains postes clés dans leurs établissements. Les principales causes qui sont retenues afin d'expliquer le manque d'attrait pour ces emplois sont l'effort physique nécessaire et l'environnement de travail, la rémunération peu compétitive, le caractère routinier, l'emplacement des usines en région par opposition aux grands centres et le faible taux de chômage²⁴. En Ontario, la localisation des établissements de transformation à proximité de grands centres et la disponibilité de services de transports en commun favoriseraient l'attraction de la main-d'œuvre²⁵.

24. Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre dans les entreprises d'abattage et de transformation des viandes et de la volaille – Rapport final*, 2009, p. 83.

25. Selon des observations et des discussions avec des acteurs du secteur.

4 LA PRODUCTION

4.1 LES ALLOCATIONS DE PRODUCTION DE POULET : UNE CROISSANCE EN BAS DE LA MOYENNE CANADIENNE POUR LE QUÉBEC

Les PPC établissent les allocations des provinces pour chacune des périodes de production au cours d'une année²⁶. En considérant la base préétablie pour ces périodes, on évalue le niveau de croissance nécessaire afin de combler les besoins du marché, selon une formule comprenant huit indicateurs économiques (voir le détail à l'annexe 1).

Au cours de la période 2013-2017, l'allocation annuelle au Canada a connu une croissance moyenne de 3,9 % par année. Elle a atteint un sommet de 1 217,5 Mkg en 2017, ce qui représente la plus forte croissance (5,1 %). La croissance du Québec se situe en bas de la moyenne canadienne à 3,3 %. C'est en Alberta (5,6 %) et en Ontario (4,5 %) que l'on observe la plus forte hausse (Tableau 9).

Tableau 9 – Allocations annuelles de poulet au Canada et parts de marché (poids éviscéré), 2013 à 2017

Année	Colombie-Britannique		Alberta		Prairies		Ontario		Québec		Provinces de l'Atlantique		Canada
	Allocations nationales totales - Mkg -	Part (%)	Allocations nationales totales - Mkg -	Part (%)	Allocations nationales totales - Mkg -	Part (%)	Allocations nationales totales - Mkg -	Part (%)	Allocations nationales totales - Mkg -	Part (%)	Allocations nationales totales - Mkg -	Part (%)	Allocations nationales totales - Mkg -
2013	155,0	14,9	93,5	9,0	85,3	8,2	339,7	32,6	290,0	27,8	80,2	7,7	1 043,7
2014	161,4	15,1	95,1	8,9	86,4	8,1	348,0	32,6	294,0	27,5	83,5	7,8	1 068,4
2015	164,1	14,8	101,2	9,1	89,4	8,1	364,1	32,9	302,3	27,3	85,8	7,8	1 106,8
2016	171,2	14,8	109,0	9,4	93,2	8,0	380,9	32,9	315,5	27,2	88,6	7,7	1 158,3
2017	177,7	14,6	116,4	9,6	95,7	7,9	404,5	33,2	330,7	27,2	92,6	7,6	1 217,5
Croissance annuelle moyenne (%)	3,5%		5,6%		2,9%		4,5%		3,3%		3,7%		3,9%

Note : les allocations périodiques ont été ramenées sur une base annuelle et comprennent les allocations domestiques ainsi que les allocations de spécialité et d'expansion des marchés s'il y a lieu.

Source : Les PPC, livrets de données sur le poulet, rapports annuels; compilation du MAPAQ

Les parts des provinces ont légèrement diminué, à l'exception de l'Alberta et de l'Ontario. La part du Québec est passée de 27,8 % en 2013 à 27,2 % en 2017. Étant donné que la nouvelle méthode de répartition de la croissance selon l'avantage comparatif touche l'allocation domestique et qu'il est possible qu'elle pénalise éventuellement le Québec, les allocations d'expansion du marché et de spécialité²⁷ pourraient être des avenues de développement intéressantes pour la province.

4.2 LES ALLOCATIONS DE PRODUCTION DE DINDON : UNE CROISSANCE DIFFICILE

Les ÉDC établissent l'allocation commerciale nationale (oiseaux entiers et oiseaux pour la surtransformation) pour des périodes de production allant du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante. Ils la répartissent ensuite entre les provinces.

Entre les années 2013 et 2017, l'allocation canadienne a connu une croissance moyenne annuelle inférieure à 1 %. Elle a augmenté durant les trois premières années pour ensuite diminuer jusqu'à la fin de la période (Tableau 10). Cette variation est essentiellement due aux réductions d'allocations pour les oiseaux entiers à cause de stocks élevés attribuables aux ventes inférieures à celles qui avaient été anticipées pour les périodes importantes comme l'Action de grâce et Noël.

26. Il y a 6,5 périodes de production par année.

27. La Politique d'expansion du marché permet d'obtenir une allocation pour faciliter l'utilisation planifiée de poulets et pour équilibrer la consommation de viande blanche et de viande brune. La Politique sur la production de spécialité, quant à elle, permet d'obtenir une allocation pour la production et la commercialisation d'espèces de poulet qui ne concurrencent pas le marché traditionnel. Les classes de poulet permises sont notamment les suivantes : Poule-soie; Hong Kong Golden; Loong Kong TC; Mt. Lehman et Blue Leg Taiwanese.

Tableau 10 – Allocations pour la production commerciale de dindon (poids éviscéré), 2013-2014 à 2017-2018

Année	Colombie-Britannique		Prairies		Ontario		Québec		Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse		Canada
	Millions kg	Part (%)	Millions kg	Part (%)	Millions kg	Part (%)	Millions kg	Part (%)	Millions kg	Part (%)	Millions kg
2013-2014	19,9	13,5	30,5	20,6	57,4	38,7	33,0	22,3	7,4	5,0	148,3
2014-2015	20,3	13,4	29,7	19,6	59,9	39,6	33,9	22,4	7,6	5,0	151,3
2015-2016	20,6	13,1	30,0	19,2	62,3	39,8	35,8	22,9	7,9	5,0	156,6
2016-2017	19,6	12,9	28,1	18,6	61,2	40,5	35,1	23,2	7,2	4,8	151,3
2017-2018	19,6	13,1	28,1	18,8	60,2	40,2	34,6	23,1	7,3	4,9	149,9
Croissance annuelle moyenne (%)	-0,5%		-2,0%		1,2%		1,2%		-0,2%		0,3%

Source : Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC), données sur le dindon canadien; compilation du MAPAQ.

Les croissances annuelles moyennes du Québec et de l'Ontario (1,2 %) sont supérieures à la croissance du Canada (0,3 %). Alors que les parts de marché du Québec (23,1 %) et de l'Ontario (40,2 %) ont crû, elles ont baissé ailleurs.

4.3 LE NOMBRE D'ENTREPRISES, LA PRODUCTION ANNUELLE ET LA RÉPARTITION RÉGIONALE

Selon la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles²⁸ du MAPAQ, le nombre d'entreprises au Québec en 2017 était de 638 pour le secteur du poulet²⁹ et de 109 pour le secteur du dindon³⁰ (Tableau 11, Tableau 12). Il s'agit d'une baisse pour le poulet et d'une donnée comparable aux années antérieures pour le dindon.

Tableau 11 – Répartition régionale des entreprises et de la production annuelle du secteur du poulet¹ au Québec

Région administrative	Nombre d'entreprises						Production annuelle					
	2010		2014		2017		2010		2014		2017	
	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	M têtes	%	M têtes	%	M têtes	%
Montréal	200	30	203	31	200	31	53,4	33	55,1	34	55,4	33
Lanaudière	147	22	147	22	144	23	37,5	23	37,4	23	39,3	23
Chaudière-Appalaches	125	19	129	20	124	19	23,0	14	23,2	14	25,1	15
Centre-du-Québec	81	12	81	12	78	12	18,4	12	18,9	12	19,2	11
Mauricie	47	7	48	7	44	7	10,1	6	10,4	6	11,6	7
Laurentides	22	3	22	3	22	3	7,0	4	6,7	4	7,0	4
Autres	45	7	25	4	26	4	10,5	7	10,3	6	10,4	6
Total	667	100	655	100	638	100	159,9	100	162,0	100	168,0	100

1. Il s'agit des entreprises qui exploitent une production de plus de 99 poulets.

Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles.

Toujours en 2017, la production annuelle s'élevait à 168 millions de poulets et à 4,3 millions de dindons. Sur une période de huit ans (des années 2010 à 2017), la production de ces deux secteurs a été légèrement à la hausse.

Tableau 12– Répartition régionale des entreprises et de la production annuelle du secteur du dindon¹ au Québec

Région administrative	Nombre d'entreprises						Production annuelle					
	2010		2014		2017		2010		2014		2017	
	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	n ^{bre}	%	K têtes	%	K têtes	%	K têtes	%
Montréal	45	42	47	42	46	42	2 327	56	2 344	53	2 463	57
Capitale-Nationale	20	19	20	18	17	16	607	15	607	14	492	11
Lanaudière	12	11	12	11	15	14	479	11	471	11	581	13
Chaudière-Appalaches	11	10	11	10	11	10	357	9	357	8	358	8
Centre-du-Québec	7	6	8	7	8	7	164	4	196	4	196	5
Mauricie	8	7	8	7	7	6	216	5	216	5	194	4
Autres	5	5	5	5	5	5	25	1	193	4	29	1
Total	108	100	111	100	109	100	4 175	100	4 385	100	4 312	100

1. Il s'agit des entreprises qui exploitent une production de plus de 25 dindons.

Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles.

28. Le processus actuel de renouvellement de la fiche d'enregistrement se déroule en continu, région par région. Le dernier exercice de renouvellement, qui a débuté en 2014, n'a toujours pas permis de compléter la mise à jour pour l'ensemble des régions du Québec.

29. Il s'agit d'entreprises qui produisent plus de 99 poulets.

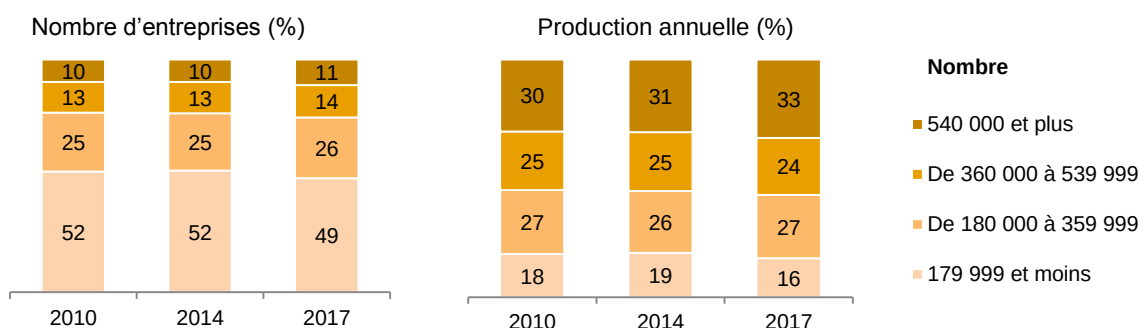
30. Il s'agit d'entreprises qui produisent plus de 25 dindons.

La Montérégie demeurait en 2017 la région la plus importante pour les deux secteurs en termes de nombre d'entreprises et de production annuelle, avec respectivement des parts de 31 % et 33 % pour le poulet et de 42 % et 57 % pour le dindon. Ces proportions sont demeurées relativement stables au cours des dernières années.

La taille des fermes

Toujours selon la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, il appert qu'une bonne part de la production des deux secteurs est assurée par un faible nombre d'entreprises. En effet, en 2017, les entreprises de plus grande taille dans le secteur du poulet, soit celles qui produisent annuellement 540 000 poulets et plus, représentent 11 % du secteur et réalisent le tiers de la production. Le constat est semblable pour les entreprises de plus grande taille dans le secteur du dindon, soit celles qui produisent 72 000 dindons et plus. En effet, elles représentent 17 % du secteur et réalisent près de la moitié de la production (Graphique 17, Graphique 18).

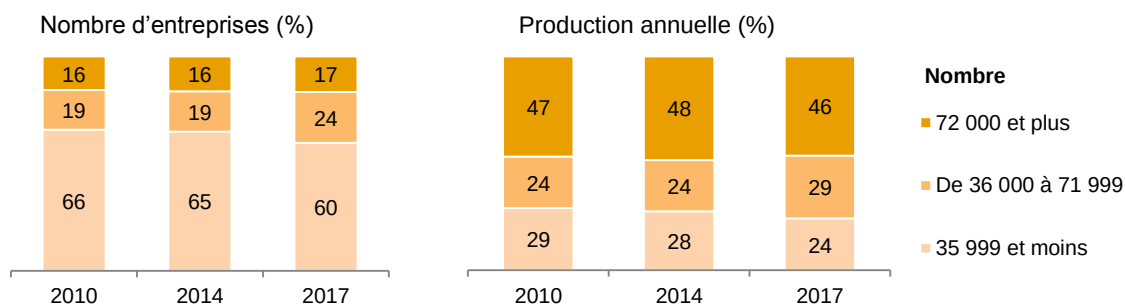
Graphique 17 – Répartition des entreprises et de la production annuelle du secteur du poulet¹ au Québec selon la taille des fermes



1. Il s'agit des entreprises qui produisent plus de 99 poulets.

Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles

Graphique 18 – Répartition des entreprises et de la production annuelle du secteur du dindon¹ au Québec selon la taille des fermes



1. Il s'agit des entreprises qui exploitent une production de plus de 25 dindons.

Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement des exploitations agricoles.

Inversement, une part relativement faible de la production est attribuable aux entreprises de plus petite taille dans les deux secteurs, bien qu'elles soient nombreuses. De plus, les statistiques indiquent que les entreprises de taille intermédiaire et de plus grande taille ont pris progressivement de l'importance sur une période de huit ans (des années 2010 à 2017), en termes de nombre et de production.

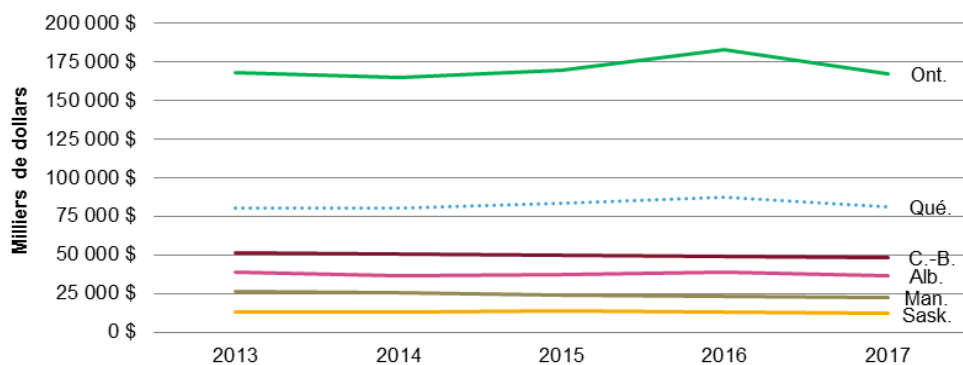
4.4 LA SITUATION FINANCIÈRE DES FERMES DE POULET ET DE DINDON

Les recettes monétaires

Le poulet

Après avoir connu des baisses de 4 % de leurs revenus totaux entre les années 2013 et 2014, les producteurs de poulet du Québec ont vu leurs recettes totales augmenter à partir de l'année 2015, malgré un prix au producteur en diminution. Cette situation s'explique par une forte augmentation de la production à partir de l'année 2014.

Graphique 19 – Recettes monétaires totales de la production de poulet en 2013-2017



Source : Statistique Canada (32-10-0045-01); compilation du MAPAQ

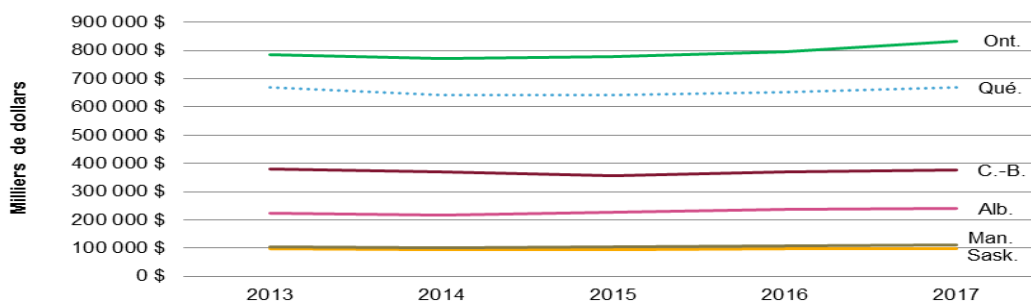
En effet, entre les années 2000 et 2013, la production québécoise a connu une croissance annuelle moyenne de 1,3 %, alors que durant la période 2014-2017, la hausse a atteint 3,7 %.

La situation est similaire pour les producteurs des autres provinces. Par conséquent, l'effet de la diminution du prix au producteur est atténué par une augmentation appréciable de la production.

Le dindon

Pour ce qui est du dindon, les recettes monétaires fluctuent d'une manière différente selon les années et les provinces. Au Québec, comme pour l'ensemble du Canada à l'exception de la Saskatchewan, les recettes ont diminué entre les années 2013 et 2014. Par la suite, durant la période 2014-2016, malgré des prix en baisse, les recettes monétaires dans les deux principales provinces, soit le Québec et l'Ontario, ont connu des augmentations avant de décliner à nouveau en 2017. Comme dans le cas du poulet, l'évolution de la production de dindon explique cette situation.

Graphique 20 – Recettes monétaires totales de la production de dindon en 2013-2017



Source : Statistique Canada (32-10-0045-01); compilation du MAPAQ

Au Québec, entre les années 2000 et 2013, la croissance annuelle moyenne de la production de dindon a été de 0,1 %, alors que durant la période 2014-2016, elle s'est élevée à 6,2 %. Cependant, entre les années 2016 et 2017, la production québécoise a connu une baisse de 7,2 %, ce qui a eu pour effet de faire diminuer les recettes monétaires.

Les prix aux producteurs

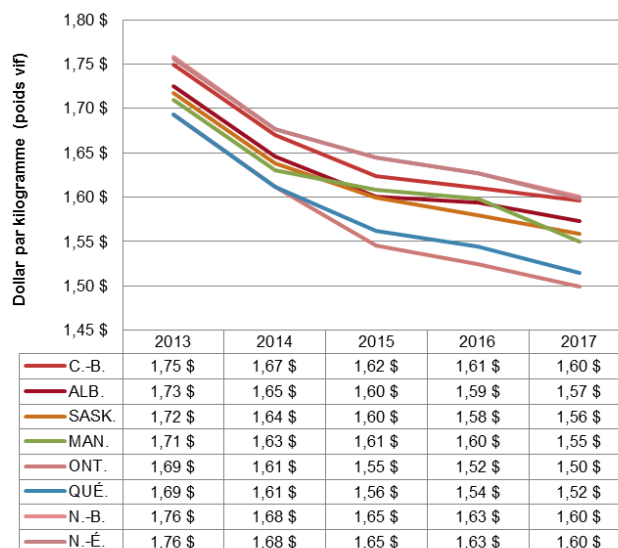
Après avoir connu des sommets en 2013, le prix reçu par les producteurs de poulet canadiens s'est mis à baisser à partir de l'année 2014.

Graphique 21 – Prix pondérés payés aux producteurs de poulet dans les provinces canadiennes, années 2013 à 2017

En 2017, les producteurs québécois recevaient un prix moyen de 1,52 \$/kg, ce qui correspond au prix le plus bas depuis l'année 2011 (voir le graphique à l'annexe de la section 4). Cela peut s'expliquer par la diminution des coûts de l'alimentation animale depuis l'année 2013.

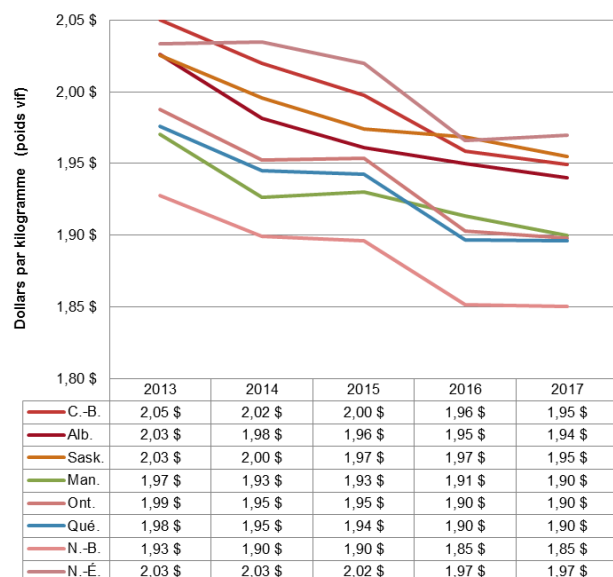
Étant donné que la production de poulet à chair est encadrée par un système de gestion de l'offre, le prix est basé sur un coût de production.

Depuis l'année 2013, les prix du maïs et du tourteau de soya ont connu un repli par rapport à leur valeur des années précédentes. Les niveaux de prix de l'alimentation animale sont influencés par une offre mondiale de grains excédentaire.



Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet; compilation du MAPAQ

Graphique 22 – Prix pondérés payés aux producteurs de dindon dans les provinces canadiennes des années 2013 à 2017



Du côté des prix pour le dindon, l'évolution est similaire à celle des prix du poulet à chair. Après avoir connu des sommets en 2013, les prix aux producteurs ont diminué entre les années 2013 et 2016, pour se stabiliser à 1,90 \$/kg en 2017 au Québec.

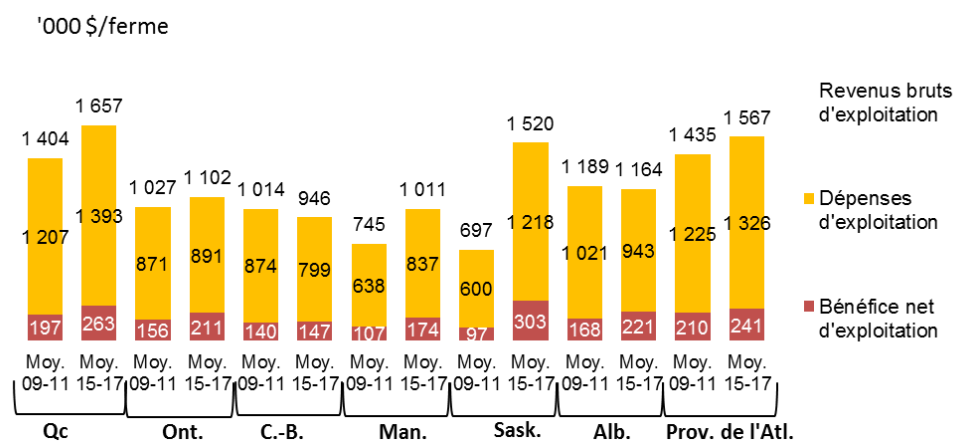
Il faut remonter à l'année 2011 pour observer des prix inférieurs à 1,90 \$/kg (voir le graphique à l'annexe de la section 4). Comme pour le poulet, cette situation peut s'expliquer par l'évolution des prix du maïs et du tourteau de soya.

Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien; compilation du MAPAQ

Les résultats d'entreprises : le Québec parmi les meneurs!

Les entreprises d'élevage de volaille et de production d'œufs au Québec³¹ ont généré un chiffre d'affaires moyen de 1 657 M\$ entre les années 2015 et 2017, une hausse de 18,0 % par rapport à la période 2009-2011 (1 404 M\$). À titre de comparaison, le niveau de revenu brut moyen dans ce secteur se situait, en 2015-2017, à 1 102 M\$ en Ontario, à 0,946 M\$ en Colombie-Britannique, à 1 011 M\$ au Manitoba, à 1 520 M\$ en Saskatchewan, à 1 164 M\$ en Alberta et à 1 567 M\$ dans les provinces de l'Atlantique (Graphique 23).

Graphique 23 – Résultats moyens des entreprises de volaille et de production d'œufs au Québec



De leur côté, les dépenses d'exploitation dans ce secteur atteignaient, en moyenne, 1 393 M\$ en 2015-2017 au Québec, une hausse de 15,4 % par rapport à la période 2009-2011 (1 207 M\$). Globalement, elles correspondent, en moyenne, à 85 % des revenus bruts d'exploitation. Cette proportion est semblable dans les autres provinces.

Pour la période 2015-2017, les entreprises ont enregistré un bénéfice net d'exploitation moyen de 263 000 \$ au Québec. Il s'agit d'une augmentation de 33,9 % par rapport aux années 2009 à 2011 (197 000 \$).

Dans les autres provinces, le résultat net moyen de ce secteur était, en 2015-2017, de 211 000 \$ en Ontario, de 147 000 \$ en Colombie-Britannique, de 174 000 \$ au Manitoba, de 303 000 \$ en Saskatchewan, de 221 000 \$ en Alberta et de 241 000 \$ dans les provinces de l'Atlantique.

Les programmes de gestion des risques de l'entreprise

La mise en marché collective et la gestion de l'offre contribuent à stabiliser les conditions de commercialisation des produits et constituent ainsi des outils de gestion des risques³². Selon La Financière agricole du Québec, la proportion du total des paiements de programmes sur le revenu agricole brut des entreprises de volaille et de production d'œufs au Québec³³ qui ont participé au programme Agri-stabilité³⁴ s'élevait à 0,4 % en 2015, alors que ce ratio était de 2,1 % pour l'ensemble des entreprises participantes à ce programme.

Mentionnons aussi que la proportion des entreprises de ce secteur qui ont participé au programme Agri-stabilité et qui ont reçu un paiement dans le cadre de celui-ci entre les années 2009 et 2015 est relativement faible, soit

31. *Ibid.*

32. Gouvernement du Québec, *Politique bioalimentaire 2018-2025 – Alimenter notre monde*, p. 47.

33. *Ibid.*

34. Agri-stabilité est le seul programme de gestion des risques qui est accessible aux exploitations sous gestion de l'offre.

entre 5 % et 10 % annuellement. En effet, en 2015³⁵, sur les 353 entreprises dans ce secteur dont le dossier a été traité³⁶, 23 (6,5 %) ont reçu un paiement en vertu de ce programme, ce qui équivaut à un montant moyen de 19 522 \$. De plus, ce montant correspond au tiers environ de la moyenne (60 340 \$) des six années précédentes (2009-2014) dans ce secteur. En comparaison, pour les autres secteurs, la proportion des entreprises qui ont participé au programme et reçu un paiement entre les années 2009 et 2015 varie entre 7 % et 30 %.

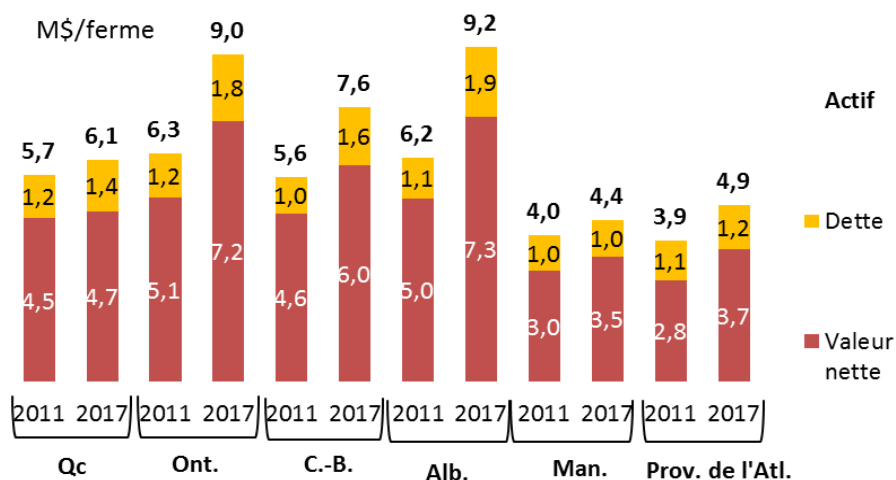
Le bilan financier

La valeur marchande moyenne des entreprises de volaille et de production d'œufs au Québec³⁷ atteignait 6,1 M\$ au Québec en 2017, alors qu'elle était de 5,7 M\$ en 2011. Il s'agit d'une croissance de 7 % en six ans. En Ontario, elle était en progression de 43 % durant la même période, alors qu'elle est passée de 6,3 M\$ en 2011 à 9,0 M\$ en 2017. Toujours en 2017, elle se chiffrait à 9,2 M\$ en Alberta, à 7,6 M\$ en Colombie-Britannique, à 4,9 M\$ dans les provinces de l'Atlantique et à 4,4 M\$ au Manitoba (Graphique 24).

Entre les années 2011 et 2017, le taux d'endettement³⁸ moyen des entreprises dans ce secteur a augmenté au Québec, où il est passé de 21,1 % à 23,21 %, de même qu'en Ontario (20,4 % en 2017 par rapport à 19,3 % en 2011). En Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique, le taux était respectivement de 21,2 % et de 24,8 % en 2017, alors qu'il se situait à 20,7 % en Alberta et à 22,3 % au Manitoba.

Au final, la valeur nette moyenne des entreprises dans ce secteur s'établissait à 4,7 M\$ au Québec en 2017, une hausse de 4 % par rapport à l'année 2011 (4,5 M\$). En Ontario, elle se situait à 7,2 M\$ pour la même année, ce qui représente une augmentation de 42 % comparativement à l'année 2011 (5,1 M\$).

Graphique 24 – Bilan financier moyen des entreprises de volaille et de production d'œufs au Québec



Source : Statistique Canada, enquête financière sur les fermes; compilation du MAPAQ

35. Il s'agit de données préliminaires.

36. Ce sont les entreprises dont plus de 50 % du revenu agricole brut provient de ventes de volaille et d'œufs.

37. Selon la principale source de revenu; l'information n'est pas disponible pour le secteur de la volaille uniquement.

38. Le taux est obtenu à partir des valeurs des dettes et des actifs présentées dans le graphique 19.

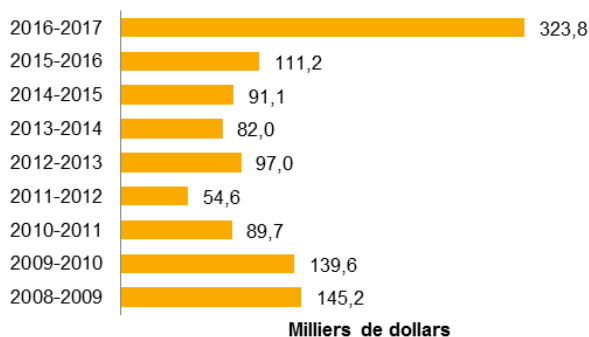
5 LE PORTRAIT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DANS L'INDUSTRIE DU POULET ET DU DINDON

5.1 LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA RECHERCHE

Les deux principaux acteurs de la recherche dans le secteur de la volaille sont la Chaire de recherche en aviculture de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et la Chaire de recherche sur les stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles de l'Université Laval.

Entre les années 2013 et 2017, plus de 27 projets de recherche au coût total de 3 M\$ ont été réalisés dans le domaine de la production de poulet et de dindon au Québec.

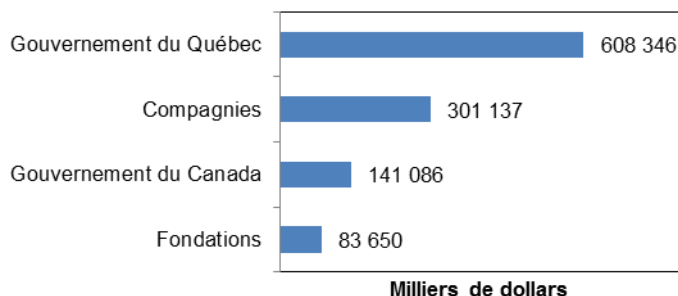
Graphique 25 – Sommes investies en recherche et développement dans le secteur avicole dans les universités québécoises des années 2008 à 2016



Source : Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MEI); compilation du MAPAQ.

Des études sont aussi réalisées par l'Université McGill, l'Université du Québec à Montréal, l'Institut national de la recherche scientifique, l'École de technologie supérieure et les centres de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Saint-Hyacinthe et de Sherbrooke.

Graphique 26 – Provenance des sommes investies en recherche et développement dans le secteur avicole dans les universités québécoises des années 2008 à 2016



Source : MEI; compilation du MAPAQ.

5.2 LES PRINCIPALES INNOVATIONS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Afin de répondre aux exigences des consommateurs et aux enjeux associés à l'antibiorésistance, l'industrie a mis en place une stratégie de réduction de l'utilisation d'antibiotiques en interdisant graduellement l'utilisation des différentes classes d'antibiotiques³⁹. En mai 2014, l'utilisation des antibiotiques de catégorie I a été éliminée à titre préventif pour les secteurs des œufs d'incubation de poulet à chair, du poulet, des œufs et du dindon.

39. Santé Canada classe les antibiotiques selon leur ordre d'importance : I. Très haute importance; II. Haute importance; III. Moyenne importance et IV. Faible importance.

Avec l'arrêt de l'utilisation préventive des antibiotiques de classes 2 et 3⁴⁰, les éleveurs devront adapter les méthodes qu'ils emploient pour éviter que les oiseaux deviennent malades et qu'ils aient besoin d'antibiotiques curatifs.

Toutefois, l'élimination des antibiotiques à titre préventif n'est pas sans risque, car l'entérite nécrotique, qui est causée par la bactérie *Clostridium perfringens*, peut causer jusqu'à 20 % de mortalité et présente le plus grand défi dans la production sans antibiotiques.

En ce qui concerne la santé des troupeaux, la Chaire en recherche avicole de l'Université de Montréal a déterminé les conditions optimales de gestion d'élevage pour les productions de poulet et de dindon dans une série d'études, notamment l'étude *Poussin Podium* pour le poulet et l'étude *Optimisation des méthodes de démarrage dans le dindonneau* pour le dindon. Ces deux études ont permis de cerner les facteurs importants de succès pour le démarrage d'une production de poulet ou de dindon.

6 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une équipe « interdirection » du MAPAQ a réalisé une évaluation du secteur de la volaille sur la base des seize principes de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1)⁴¹. Cette analyse a permis de cibler des enjeux potentiels qui doivent être considérés dans la mise en marché et le développement du secteur et qui n'ont pas été abordés précédemment. On constate que le développement du secteur de la volaille est une responsabilité partagée par l'ensemble de la filière avicole que ce soit en amont (œufs d'incubation, couvoirs, fournisseurs) ou en aval (abattoirs, surtransformateurs).

6.1 LE DÉVELOPPEMENT SECTORIEL ET L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

À ce jour, les filières de production de poulet et de dindon ne disposent pas d'une planification stratégique sectorielle qui inclut l'ensemble des maillons. Dans un contexte marqué par un environnement d'affaires changeant qui découle des négociations d'accords commerciaux et par des attentes plus élevées de la part des consommateurs quant aux normes d'élevage en matière de bien-être animal et d'utilisation des antibiotiques, la réalisation d'une planification stratégique sectorielle pourrait soutenir la compétitivité et accroître le développement du secteur avicole québécois.

Par ailleurs, outre les éléments mentionnés dans les sections précédentes concernant la compétitivité des entreprises de production et de transformation, les prix aux producteurs sont déterminés en fonction des coûts de production, qui ne sont pas établis précisément pour le Québec. Dans les cas du poulet et du dindon, les prix aux producteurs sont fixés à partir du coût de production calculé en Ontario par les Chicken Farmers of Ontario pour le poulet et les Turkey Farmers of Ontario pour le dindon. Ils peuvent être majorés pour tenir compte de la possibilité que les coûts soient supérieurs pour l'alimentation et le prix des poussins ou des dindonneaux au Québec. Contrairement au poulet, la formule ontarienne pour le dindon n'est pas publique.

6.2 L'ÉQUITÉ ET LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Les principes d'équité et de solidarité sociale peuvent être abordés sous plusieurs aspects. Les questions de l'accès au quota, de la relève et du rapprochement entre le producteur et le consommateur sont retenues.

40. Les antibiotiques de classe 2 ne sont plus utilisés dans la production de poulet et de dindon depuis le mois de décembre 2018. Pour la classe 3, le retrait est prévu pour le mois de décembre 2019 concernant le dindon et pour le mois de décembre 2020 en ce qui a trait au poulet.

41. Les seize principes sont les suivants : efficacité économique, santé et qualité de vie, protection de l'environnement, équité et solidarité sociales, accès au savoir, précaution, préservation de la biodiversité, prévention, production et consommation responsables, participation et engagement, subsidiarité, partenariat et coopération intergouvernementale, protection du patrimoine culturel, respect de la capacité de support des écosystèmes, pollueur payeur et internalisation des coûts.

Les ÉVQ ont travaillé plusieurs années à mettre en place un système centralisé de vente de quotas. Avec la récente approbation du projet de modification du Règlement sur la production et la mise en marché du poulet (Règlement)⁴², les transactions de quotas, outre celles qui sont déjà permises entre les membres d'une même famille immédiate, pourront reprendre selon certaines modalités en avril 2019 après huit ans d'arrêt, qu'il s'agisse de vente de quotas avec ou sans l'entreprise.

Ce règlement introduit un nouveau programme d'aide au démarrage et vient modifier le programme d'aide à la relève. Ce dernier vise à soutenir la relève qui est déjà engagée dans la production avicole au moyen d'un prêt de quota maximal de 300 mètres carrés par année à 5 entreprises pour une durée totale de 15 ans. Le programme d'aide au démarrage, quant à lui, permettra l'arrivée de nouveaux producteurs. À cet effet, une entreprise par année bénéficiera d'un prêt de quota de 1 500 mètres carrés. Enfin, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de programme d'aide à la relève ou au démarrage dans le secteur du dindon.

Par ailleurs, certains producteurs qui sont présents dans des marchés de proximité (à la ferme, marchés publics, paniers biologiques ou coopératives de solidarité), qui offrent des produits différenciés et qui ne sont pas détenteurs d'un quota actuellement souhaiteraient que leur production puisse excéder la quantité permise sans quota, soit plus de 100 poulets ou de 25 dindons annuellement, pour répondre à la demande des consommateurs et diversifier leurs activités. En effet, de plus en plus de consommateurs désirent avoir accès à des produits différenciés de créneau comme des poulets fermiers ou avoir un contact privilégié avec les producteurs grâce à un mode de commercialisation de proximité.

6.3 LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LES PRÉCAUTIONS

6.3.1 L'importance de la préparation et de la gestion des urgences : le Québec épargné par l'influenza aviaire jusqu'à maintenant

Une éclosion d'influenza aviaire en Colombie-Britannique en décembre 2014, puis une autre en avril 2015 en Ontario ont touché quatre élevages de dindons; les élevages du Québec y ont toutefois échappé.

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles est un acteur essentiel dans le secteur. Ainsi, elle a élaboré et met en œuvre un plan de mesures d'urgence contre les maladies avicoles à déclaration obligatoire et toute maladie émergente menant à une situation de crise. Elle a également mis au point un protocole d'intervention dans les cas déclarés de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* dans les troupeaux de volaille au Québec.

Par ailleurs, des amendements à des règlements du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec ont permis d'accroître les mesures de biosécurité et obligent tous les producteurs de poulet et de dindon à déclarer, outre les maladies à déclaration obligatoire⁴³, tout cas de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum*. Entre les années 2013 et 2017, il y a 31 cas de maladies d'intérêt dans les élevages avicoles sous gestion de l'offre de poulet à chair ou de dindon qui ont été diagnostiqués dans le laboratoire du MAPAQ (27 cas de laryngotrachéite infectieuse et 4 cas de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum*).

6.3.2 La salubrité et la santé publique : des efforts constants

Le Programme de salubrité des aliments à la ferme des ÉDC et le Programme de salubrité des aliments à la ferme des PPC, qui sont obligatoires pour les producteurs, comportent des exigences relatives à la biosécurité et à la salubrité. L'application de ces exigences est vérifiée annuellement dans les fermes par des audits.

42. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, décision 11 482, 6 novembre 2018.

43. Maladies à déclaration obligatoire : l'influenza aviaire à déclaration obligatoire, la maladie de Newcastle vélogénique, la pullorose et la typhose.

La présence de salmonelles, notamment dans les produits de volaille transformés, représente un enjeu pour l'industrie. Au Québec, sur la période comprise entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 27 déclarations étaient liées à la consommation de poulet sur 79 déclarations d'épisodes de salmonelloses⁴⁴. Des mesures sont mises en place dans les abattoirs, tels l'utilisation de liquide pour le contrôle microbien⁴⁵, le lavage des camions et des cageots et les douches avant et après l'éviscération, ce qui contribue à diminuer l'incidence de la salmonellose et à maintenir la confiance des consommateurs envers la qualité des produits.

Les produits de poulet cru panés et surgelés peuvent être contaminés à la salmonelle. Des efforts ont été faits, notamment de la part de l'industrie, pour sensibiliser davantage les consommateurs en apposant des messages plus visibles sur les emballages, comme « cru », « non cuit » ou « doit être cuit », et en ajoutant l'instruction de ne pas cuire les produits au four à micro-ondes.

Il demeure que les produits de poulet cru panés et congelés sont encore considérés comme une source d'infection à *Salmonella* au Canada. Ainsi, l'Agence canadienne d'inspection des aliments a donné à l'industrie un délai de 12 mois en date du 13 mars 2018 pour mettre en place des mesures visant à fabriquer des produits finis de poulet cru panés et congelés avec des quantités de *Salmonella* en deçà des quantités décelables.

6.3.3 Le bien-être animal : une préoccupation des consommateurs

Un sondage sur la perception des consommateurs québécois, réalisé en 2013 dans le cadre de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, indique que 83 % d'entre eux sont très ou plutôt préoccupés par le bien-être des animaux pour la consommation et que 48 % ont une opinion mauvaise ou plutôt mauvaise concernant la qualité et les conditions offertes aux animaux durant le transport. Par ailleurs, plus de la moitié des consommateurs québécois perçoivent le traitement des volailles comme très mauvais ou plutôt mauvais.

En 2016, un nouveau code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons a été publié. Le Programme de soin des troupeaux des ÉDC et le Programme de soins aux animaux des PPC ont été mis à jour afin de répondre aux nouvelles règles et lignes directrices régissant les soins et la manipulation des oiseaux.

6.3.4 La santé et la sécurité des travailleurs : des conditions parfois difficiles

Les conditions de travail des attrapeurs font parfois l'objet d'une couverture médiatique. À cause de l'effort physique qui est nécessaire pour attraper les oiseaux, de nuit, avec peu d'éclairage et dans la poussière, peu de gens veulent faire ce travail, hormis des travailleurs étrangers. Une réflexion sur les aspects particuliers de ce travail, sur sa nécessité dans la chaîne d'approvisionnement des abattoirs et sur ses conditions devrait être menée afin de déterminer les éléments qui peuvent être améliorés.

⁴⁴ MAPAQ, Toxi-infections alimentaires – Bilan – 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, 2017

⁴⁵ <http://www.inspection.gc.ca/aliments/produits-de-viande-et-de-volaille/manuel-des-methodes/chapitre-17/fra/1367723343665/1367723573062?chap=11#s41c11>

7 LES ENJEUX ET DÉFIS

Les principaux enjeux du secteur de la volaille sont synthétisés dans le tableau suivant.

Enjeux	Défis
Compétitivité et développement sectoriel concerté de l'ensemble de la filière	- Les « filières » de production de poulet et de dindon ne disposent pas d'une planification stratégique sectorielle qui inclut l'ensemble des maillons qui interviennent dans ces secteurs. - Dans un contexte potentiel de perte de marché à cause de négociations commerciales, les membres de la filière doivent s'engager dans la mise en place d'une planification stratégique sectorielle afin de soutenir la compétitivité, dans le contexte de la gestion de l'offre, et d'accroître le développement du secteur avicole québécois. - Par ailleurs, en ce qui concerne le principe d'efficacité économique du développement durable pour les entreprises de production, il serait opportun d'envisager la réalisation des enquêtes de coût de production au Québec pour les productions de poulet et de dindon afin de pouvoir se comparer aux autres provinces et aux États-Unis.
Augmentation de la production sans quota, circuits courts et produits différenciés	- Certains consommateurs souhaitent avoir accès à des produits différenciés de créneau ou avoir un contact privilégié avec les producteurs grâce à un mode de commercialisation de proximité. - Certains producteurs qui sont présents dans ces types de marchés souhaiteraient que leur production puisse excéder la quantité permise sans quota pour répondre à la demande de ces consommateurs et diversifier les activités de leur entreprise. - Responsables des règlements qui encadrent la quantité pouvant être produite, les offices de producteurs pourraient évaluer les initiatives que les autres provinces ont mises en place et ainsi favoriser une diversification de la production.
Prévention et contrôle des maladies	- Les maladies avicoles, particulièrement l'influenza aviaire, la laryngotrachéite infectieuse aviaire, la mycoplasmosé à <i>Mycoplasma gallisepticum</i> et, plus récemment, la bronchite infectieuse, sont des menaces constantes pour l'industrie. - La filière doit maintenir et poursuivre l'amélioration de ses interventions, notamment par l'entremise de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles, afin de diminuer les répercussions de ces maladies sur la santé animale et la santé humaine et ainsi maintenir un statut sanitaire exempt de maladies aviaires d'importance.
Attentes des consommateurs	- Les consommateurs sont préoccupés par l'utilisation des antibiotiques dans la production de poulet et de dindon. Il importe de conserver la confiance du public envers la salubrité des produits avicoles en contrôlant la présence de bactéries pathogènes pour l'humain et résistantes aux antibiotiques dans les élevages. - Les producteurs devront continuer de faire connaître les gestes qui ont été posés et les actions à venir en ce qui a trait à l'arrêt de l'utilisation des antibiotiques en prévention dans ces élevages. - Puisque les consommateurs sont également préoccupés par la salubrité et l'innocuité des aliments, l'ensemble de la filière devra être innovante afin de mettre en place les conditions qui assurent que les produits de la volaille sont exempts le plus possible de pathogènes.
Bien-être animal	- Il faudra assurer la sécurité et le bien-être des oiseaux en poursuivant la mise en œuvre de pratiques recommandées qui répondent aux critères établis scientifiquement et aux attentes de la population. - Les producteurs, de concert avec les partenaires de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, pourraient considérer la possibilité d'effectuer un suivi du sondage réalisé en 2013 afin de connaître l'évolution de la perception des consommateurs à l'égard des pratiques de bien-être animal.

8 ANNEXES

SECTION 1 – ENTENTE OPÉRATIONNELLE DE L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE 2001 SUR LE POULET

L'Entente opérationnelle de l'Accord fédéral-provincial sur le poulet établit les modalités d'exploitation et, pour ce faire, elle prévoit que les PPC peuvent adopter des règlements administratifs, des résolutions, des politiques et des lignes directrices visant à assurer le fonctionnement efficace de la gestion de l'offre. Elle détermine notamment les modalités d'établissement et de répartition des allocations entre les provinces.

Les PPC ont effectué des travaux ayant mené à la modification de l'Entente opérationnelle, dont le processus d'approbation s'est terminé en décembre 2016, afin d'intégrer les dispositions d'une formule qui permet la répartition de la croissance des allocations selon un mode différentiel entre les provinces. Appliquée depuis la fin de l'année 2014, cette modification respecte également l'article 23(2) de la Loi sur les offices des produits agricoles (LRC, 1985, chapitre F-4), qui stipule que la répartition de la croissance doit prendre en compte des avantages comparatifs de production dans l'attribution des quotas additionnels.

Ainsi, selon cette formule, la croissance du marché du poulet est répartie entre les provinces, à partir de huit éléments pondérés :

- la part provinciale de l'allocation de base (45 %);
- la croissance démographique (7,5 %);
- la croissance du produit intérieur brut (7,5 %);
- l'indice des prix à la consommation (7,5 %);
- l'indice du prix des entrées dans l'agriculture (10 %);
- l'utilisation du contingent (7,5 %);
- les activités de surtransformation (10 %);
- la part de l'offre (5 %).

SECTION 2 – LE COMMERCE INTERNATIONAL

Tableau 13 – Volume⁽¹⁾ des importations et des exportations de viande de volaille au Canada, de 2013 à 2017

Année	Exportations			Importations		
	En millions de kilogrammes					
	Poulet	Dindon	Total	Poulet	Dindon	Total
2013	150,1	23,6	173,7	144,3	6,0	150,3
2014	136,7	24,2	160,9	152,8	5,4	158,3
2015	133,2	21,8	155,1	153,5	6,6	160,1
2016	134,1	26,2	160,3	129,3	6,2	135,5
2017	134,4	23,3	157,7	122,8	5,7	128,4

1 Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : Inclut les quantités des importations et exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ

Tableau 14 – Volume⁽¹⁾ des importations et des exportations de viande de volaille au Québec, de 2013 à 2017

Année	Exportations			Importations		
	En milliers de kilogrammes					
	Poulet	Dindon	Total	Poulets	Dindon	Total
2013	61 620	4 424	66 044	5 818	28	5 846
2014	61 262	4 684	65 946	3 468	3	3 471
2015	64 353	3 099	67 452	5 941	26	5 967
2016	61 163	4 861	66 024	8 134	47	8 181
2017	52 128	4 478	56 606	7 134	6	7 140

1 Les animaux vivants et la viande de poule sont exclus.

Note : ces données incluent les volumes des importations et des exportations en vertu du Programme d'importation pour réexportation.

Source : Global Trade Atlas; compilation du MAPAQ

SECTION 3 — LA TRANSFORMATION

Liste des entreprises d'abattage et de transformation

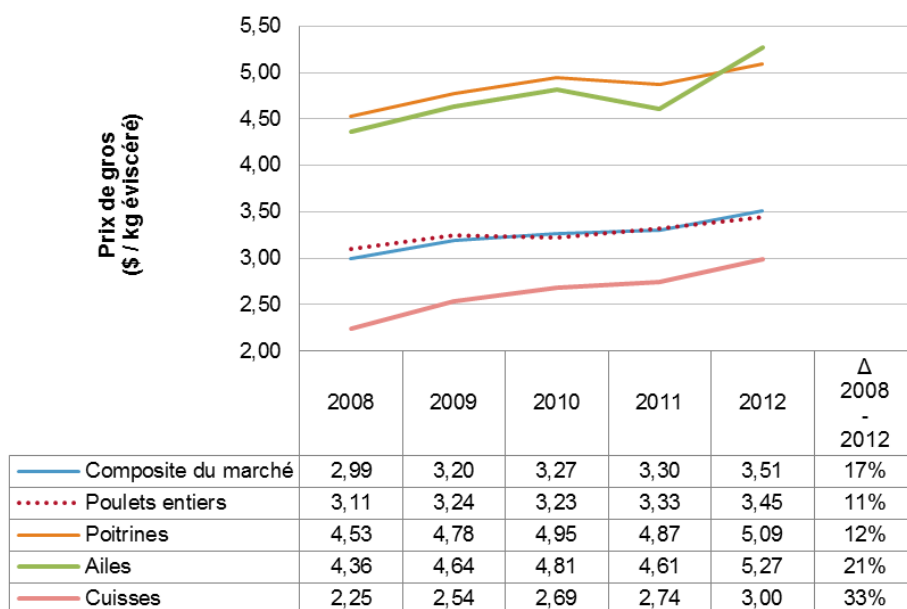
Abattoir Agri-Bio Inc.
Abattoir Charron Inc.
Abattoir Ducharme Inc.
Aliments La Brochette Inc. (Les)
Aurpal Inc.
Avicomax Inc.
Danaher, Kevin (Abattoir)
Ducs De Montrichard Div. de 9225-6031 Québec Inc.
Exceldor Coopérative
Ferme Bourgeois
Ferme Des Voltigeurs Inc.
Ferme F.J.M. S.E.N.C.
Fermes Hudson Valley (CA)
MAXI Canada Inc.
Olymel S.E.C.
Produits d'Antoine (Les) Div. de Ferme Lomitec Enr.
Produits de Viande Pac-Rite Inc. (Les)
Service Alimentaire Desco Inc.
Unidindon Inc.
Viandes Bernard Centrale Inc. (Les)
Volaille Giannone INC.
Volailles de L'Estrie Inc. (Les)
Volailles Europa (Les) Div. de 9020-4009 Québec Inc.
Volailles Marvid (Les) Div. de 9020-2516 Québec Inc.
Volailles Régál Inc.

Source : iCRIQ; compilation du MAPAQ

Prix de gros du poulet

Entre les années 2008 et 2012, la croissance a atteint 17 % pour l'indice composite du marché, 11 % pour le poulet entier, 12 % pour les poitrines ainsi que 21 % et 33 % pour les ailes et les cuisses respectivement.

Graphique 27 – Prix de gros annuels pour divers produits au Canada des années 2008 à 2012



Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet; compilation du MAPAQ

La présente section dresse un portrait de la composition des indices de prix de gros publiés par Express Markets, Inc (EMI). Cette firme publie différents indices de prix de gros, dont deux indices qui sont partiellement pondérés en fonction des volumes vendus (poitrines et cuisses) et d'autres dont la pondération est fixe et ne dépend pas des volumes vendus (poulet entier, ailes et indice composite).

L'indice composite est la moyenne de cinq indices de prix basés sur des parts fixes plutôt que sur les volumes vendus. Eux-mêmes composés de différents produits pondérés, ces indices sont les suivants : poulets entiers, poulets entiers sans cou et abats, demi-poulets, diverses coupes (ex. : poitrines et cuisses entières) et diverses découpes (ex. : hauts de cuisses, pilons et filets de poitrines).

ANNEXE SECTION 4 — LA PRODUCTION

À l'échelle canadienne, le nombre de producteurs qui disposent de contingents de production a augmenté de 6,6 % entre les années 2013 et 2017 avec 176 producteurs de plus, particulièrement en Alberta (+8,7 %), au Manitoba (+3,5 %), en Ontario (+18,5 %) et au Nouveau-Brunswick (2,7 %). Cette hausse contraste avec la période précédente (2008-2012), au cours de laquelle il y a eu une diminution de 5,3 % dans l'ensemble du Canada. Au Québec, on observe une diminution de 1,8 % des années 2013 à 2017. Celle-ci est toutefois moins forte que pour la période précédente (3,6 %).

Tableau 15 – Nombre de producteurs de poulet au Canada des années 2013 à 2017

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	QC	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	CA
2013	337	230	68	114	1 012	758	37	88	8	8	2 660
2014	325	234	66	113	1 018	756	37	88	8	8	2 653
2015	328	242	69	119	1 155	753	37	88	6	6	2 803
2016	325	244	67	118	1 177	748	37	87	8	6	2 817
2017	318	250	67	118	1 199	744	38	88	8	6	2 836

Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet; compilation du MAPAQ

En ce qui concerne le nombre de détenteurs de quotas de production de dindon à l'échelle canadienne, on observe que celui-ci a aussi tendance à augmenter, bien que la hausse soit moins grande que pour le poulet, avec 2,8 % d'augmentation. Toutefois, on constate cette augmentation dans des provinces différentes, en Colombie-Britannique (+7,8 %), en Alberta (+9,1 %), au Québec (+11 %) et en Nouvelle-Écosse (+5,3 %). Entre les années 2008 et 2012, le nombre de producteurs canadiens a diminué de 1,6 %.

Tableau 16 – Nombre de producteurs de dindon au Canada des années 2013 à 2017

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	QC	N.-B.	N.-É.	CA
2013	64	44	12	58	176	136	18	19	527
2014	66	46	12	58	176	136	18	19	531
2015	67	46	11	58	180	136	18	19	535
2016	67	48	11	56	179	152	18	20	551
2017	69	48	11	55	170	151	18	20	542

Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien; compilation MAPAQ

Pour la période 2013-2017, en ce qui concerne la taille moyenne des fermes de poulet, le Québec affiche un taux de croissance annuel moyen supérieur à la moyenne canadienne, soit 3,6 %. Les provinces ont connu une augmentation de la taille moyenne des élevages, notamment en raison de la hausse continue de la production au cours de ces années. La différence d'augmentation entre les provinces peut s'expliquer par la variation du nombre de producteurs.

Tableau 17 – Production moyenne de poulet par ferme au Canada des années 2013 à 2017

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	QC	N.-B.	N.-É.	I.-P.-É.	T.-N.-L.	CA
	Milliers de kilogrammes (poids vivant)										
2013	632	552	828	516	451	519	1 047	557	647	2 368	533
2014	673	548	849	537	462	529	1 101	564	644	2 429	546
2015	662	569	828	531	425	544	1 095	578	860	3 261	532
2016	701	603	902	564	433	565	1 167	618	707	3 549	553
2017	736	627	922	579	453	599	1 166	631	716	3 141	576
Croissance annuelle moyenne (%)	3,9%	3,2%	2,7%	2,9%	0,1%	3,6%	2,7%	3,2%	2,6%	7,3%	2,0%

Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet; compilation du MAPAQ

La production moyenne des fermes de dindon canadiennes a diminué en moyenne de 0,4 % annuellement au cours des cinq dernières années. Le Québec (-1,2 %) a connu une diminution moyenne plus élevée que le reste du Canada. Les variations à la hausse ou à la baisse de la production et du nombre de producteurs expliquent les différences de croissance ou de diminution qui sont observées d'une province à l'autre.

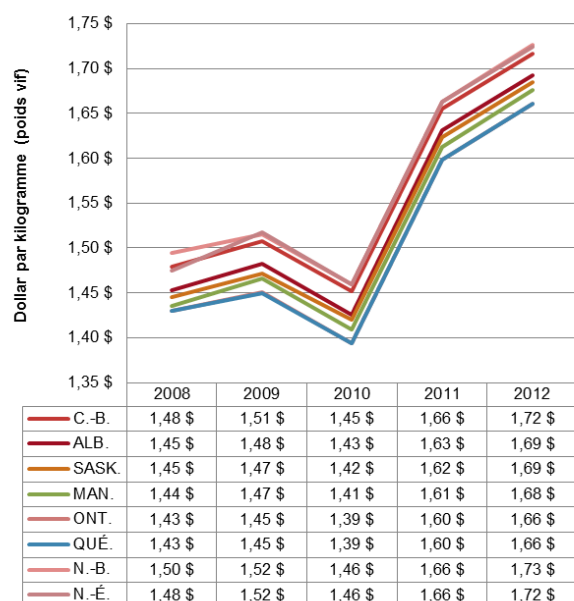
Tableau 18 – Production moyenne de dindon par ferme au Canada des années 2013 à 2017

Année	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	QC	N.-B.	N.-É.	CA
	Milliers de kilogrammes (poids vivant)								
2013	404	444	551	240	497	306	224	271	388
2014	391	404	564	236	497	310	222	267	383
2015	380	416	638	224	498	323	226	275	388
2016	388	417	614	224	558	312	243	265	404
2017	370	395	595	225	537	292	226	219	382
Croissance annuelle moyenne (%)	-2,2%	-2,9%	1,9%	-1,6%	2,0%	-1,2%	0,2%	-5,2%	-0,4%

Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien; compilation du MAPAQ

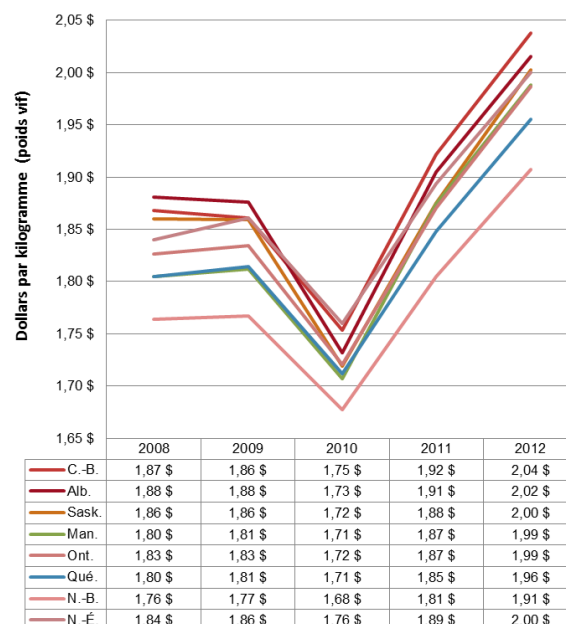
Prix aux producteurs

Graphique 28 – Prix pondérés aux producteurs de poulet dans les provinces canadiennes des années 2008 à 2012



Source : Les PPC, livrets des données sur le poulet; compilation du MAPAQ

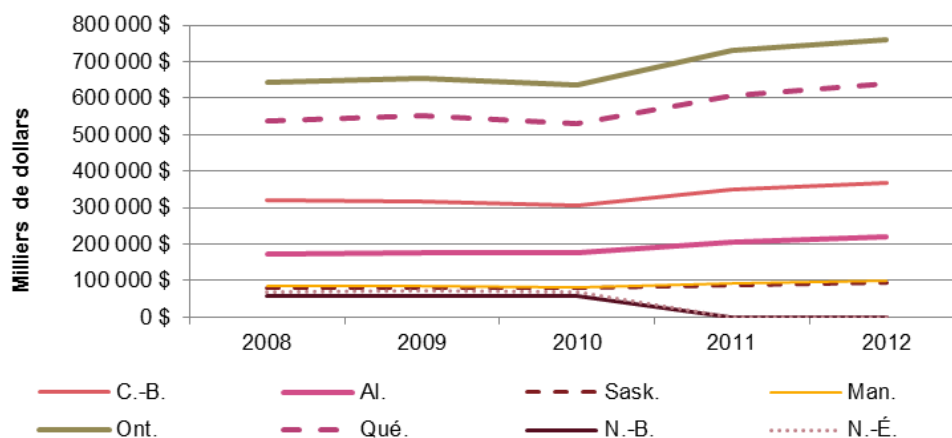
Graphique 29 – Prix pondérés aux producteurs de dindon dans les provinces canadiennes des années 2008 à 2012



Source : Les ÉDC, données sur le dindon canadien; compilation du MAPAQ

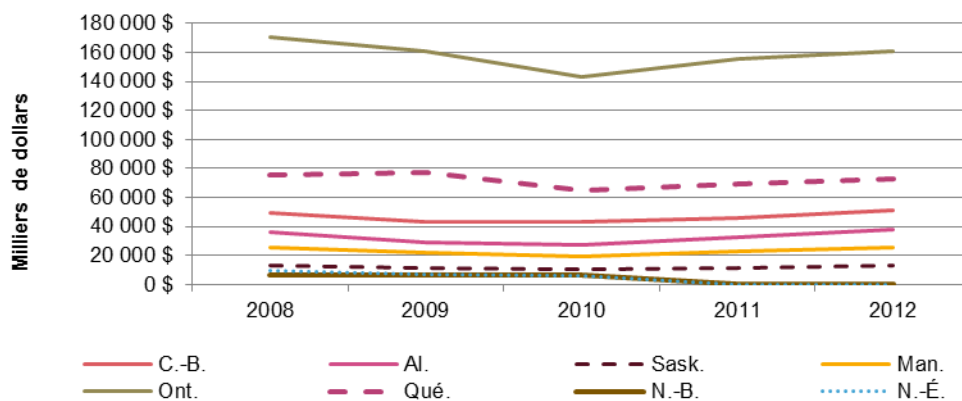
Recettes monétaires

Graphique 30 – Recettes monétaires de la production de poulet des années 2008 à 2012



Source : Statistique Canada (32-10-0045-01); compilation du MAPAQ.

Graphique 31 – Recettes monétaires de la production de dindon des années 2008 à 2012



Source : Statistique Canada (32-10-0045-01); compilation du MAPAQ.

RÉALISATION

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires

COORDINATION ET RÉDACTION

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales
Paule Dallaire

COLLABORATION À L'ANALYSE ET À LA RÉDACTION

Sous-ministériat à la transformation et aux politiques bioalimentaires

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales
Thomas Brind'Amour

Direction du développement des secteurs agroalimentaires
Claude Chartrand

Direction de la planification, des politiques et des études économiques
Josée Robitaille, Stéphane Lacharité, Denis Beaudoin, Carl Lavoie et Jornette Dangbédji

Direction du développement du secteur de la transformation alimentaire
Annie Tousignant

Sous-ministériat au développement régional et au développement durable

Direction des pratiques agroenvironnementales
Nathalie Laroche

Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière
Maryse Ayotte

Sous-ministériat à la santé animale et à l'inspection des aliments

Direction des stratégies d'inspection et de la réglementation
Julie Nolin

Direction adjointe du développement et de la surveillance
Myriam Bernier

RELECTURE

Félicien Hitayezu, Pierre Dumoulin, Yvon Doyle, Hélène Bergeron, Yvon Forest,

RÉALISATION

Direction des politiques commerciales et intergouvernementales
Direction des communications
Direction de la planification, des politiques et des études économiques

RÉVISION LINGUISTIQUE

Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Format : PDF
ISBN : 978-2-550-83766-4

